

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

XVIII

Au mois d'avril 1645, Simon Piescaret, capitaine des Algonquins de l'Isle, dont la demeure était le plus communément aux Trois-Rivières, partit avec six guerriers du même endroit pour aller couper le chemin à quelques bandes d'Iroquois. Avec lui se trouvait un autre Algonquin de réputation, Bernard Spamangek. Après avoir remonté la rivière Richelieu, ils eurent connaissance, au lac Champlain, de deux canots iroquois, et sans tarder, Piescaret commanda le feu à ses hommes. Six, des sept guerriers que portait l'un des canots ennemis, tombèrent à cette décharge. Le second canot tenta de gagner le rivage, mais cinq des huit Iroquois qui étaient dedans furent tués, deux capturés et le huitième seul s'échappa.

Piescaret passa aux Trois-Rivières et arriva triomphant à Sillery, le 16 mai, avec ses prises. Il y fut reçu par Jean-Baptiste Etinechkaouat ; deux jours après, il eut occasion d'offrir ses prisonniers au gouverneur-général qui débarquait en ce lieu. Les mémoires du temps parlent avec éloge et étonnement de la conduite chrétienne de Piescaret envers ces malheureux qu'il ne maltraita pas ; "on ne leur arracha point les ongles ; on ne leur coupa aucun doigt, qui sont les premières caresses que les Sauvages font à leurs prisonniers." M. de Montmagny envoya ces deux Iroquois aux Trois-Rivières, et en même temps donna instruction à M. de Champflour, qui y commandait, d'équiper le chef capturé l'année précédente, lequel était guéri de ses blessures, grâce aux bons soins des Français, et de l'envoyer dans son pays porter la nouvelle qu'Ononthio voulait leur rendre à tous trois la liberté, ainsi qu'il l'avait déjà fait pour le Sokokiois leur allié, dont la situation avait entraîné la mort de Nicolet, trois an-

nées auparavant, et que les deux nouvellement pris, qui restaient en otage, leur seraient rendus comme ils avaient fait eux-mêmes à l'égard de Godefroy et de Marguerite, en 1641. Le prisonnier libéré partit le 21 mai, mais seul, parce que l'on n'osait point hasarder la vie des Français dans cette démarche assez peu sûre, vu le caractère des Sauvages, particulièrement celui des Iroquois.

Quant à Piescaret, le gouverneur-général le combla de témoignages d'amitié et de présents, pour le récompenser à la fois de sa bravoure et de sa conduite honorable.

Au commencement de juillet, le prisonnier iroquois, revenant de remplir l'objet de sa mission, arriva au fort Richelieu accompagné de deux Agniers de considération, et de Guillaume Couture qu'ils ramenaient aux Français. M. de Santerre (Senneteire, d'après le *Journal des jésuites*), commandant du fort, leur fournit une chaloupe pour se rendre aux Trois-Rivières, mais Couture les précéda en canot d'écorce pour annoncer leur arrivée. Ce messager fut accueilli, le 5 juillet, aux Trois-Rivières, avec des transports de joie que l'on imagine aisément. On se souvient qu'il avait été pris avec le Père Jogues, en 1642. Les délégués iroquois suivirent de près.

Le plus marquant des trois, nommé Kiotsacton, (1) voyant les Français et les Sauvages accourir au bord du fleuve à leur rencontre, se leva sur l'avant de la chaloupe. Il était d'une haute stature, et revêtu de son costume d'apparat, presque entièrement couvert de grains de porcelaine. Faisant signe de la main qu'il allait parler, on prêta l'oreille : " Mes frères, dit-il, j'ai quitté mon pays pour venir vous voir ; me voilà enfin arrivé sur vos terres. On m'a dit, à mon départ, que je venais chercher la mort et que je ne reverrais plus ma patrie, mais je me suis volontairement exposé pour le bien de la paix. Je viens pour vous communiquer les pensées de tout mon pays."

Cela dit, la chaloupe tira un coup de pierrier et le fort y répondit par un coup de canon, en signe de bienvenue.

Le second personnage après Kiotsacton était Atogoiiaekouan, c'est-à-dire la Grande-Cuiller. Le troisième était le prisonnier de l'année précédente, Tokrahenehiaron.

M. de Champflour reçut très-cordialement les ambassadeurs chez lui et leur fit servir des rafraîchissements, ce dont Kiotsacton témoigna un vif plaisir. Un canot partit le jour même pour aller

(1) C'est-à-dire le *Crochet*, nom que les Français lui donnaient. *Keiakatsen* signifie "je les charme," ce qui prêtait au nom de cet orateur un double sens assez avantageux.

à Québec prévenir M. de Montmagny. En attendant, les festins et les amusements tinrent tout le monde occupé.

Le gouverneur-général arriva avec le Père Vimont et, après avoir bien régalé les Sauvages, fixa l'audience à quelques jours de là, dans la cour du fort, où il fit étendre de grandes voiles de barques pour s'abriter du soleil autant que pour rehausser la démonstration aux yeux de ses anciens et nouveaux alliés. Plusieurs soldats, venus avec lui de Québec, devaient parader et occuper divers postes selon la coutume européenne. Tout s'annonçait pour une solennité extraordinaire.

Les Pères Bressani et Jogues se trouvaient en cette circonstance aux Trois-Rivières, mais à l'insu des ambassadeurs iroquois.

Après avoir passé les mois de mai, juin et juillet 1644 dans une rude captivité et enduré des tourments qui l'avaient rendu infirme des mains, le Père Bressani s'était échappé des cantons iroquois par la colonie hollandaise d'Orange (aujourd'hui Albany) et avait traversé en Europe, où il débarqua le 15 novembre. Il se rendit à Rome. Le Pape Innocent X le traita comme un apôtre et voulut baiser les cicatrices des plaies qu'il avaient reçues pour Jésus-Christ. Dès le printemps suivant, le courageux missionnaire reprenait la route du Canada.

Avant le Père Bressani, le Père Jogues avait subi les mêmes épreuves chez les Iroquois. Comme lui, il avait dû sa liberté en grande partie aux Hollandais et était arrivé à Rennes, en Bretagne, le 5 janvier 1644. La reine Anne d'Autriche ayant entendu de sa bouche le récit de ses aventures, lui dit : " On fait tous les jours des romans qui ne sont que mensonge ; en voici un qui est une vérité où le merveilleux se trouve joint à l'héroïsme le plus admirable." Revenu au Canada, il se trouvait à Montréal lorsqu'on lui annonça qu'une assemblée pour la paix allait se tenir aux Trois-Rivières. Il descendit aussitôt et y retrouva Couture et le Père Bressani. Quant à René Goupil, l'autre compagnon de captivité du Père Jogues, il avait été assommé dans un village iroquois.

XIX.

Le mercredi 12 juillet, avec toute la pompe possible, M. de Montmagny ouvrit la conférence ou conseil de la paix, à l'endroit désigné sur le Platon. Depuis la grande assemblée de 1624, tenue également aux Trois-Rivières, on n'en avait pas vu d'aussi importante dans le pays.

Le gouverneur était placé dans un fauteuil ayant à ses côtés M.

de Champflour et le Père Vimont ; sur les ailes plusieurs officiers et les principaux habitants de la colonie. Les députés iroquois, s'étaient assis à ses pieds, sur une grande écorce de pruche. Ils avaient choisi cette place pour marquer plus de respect à Ononthio, qu'il n'appelaient jamais autrement que leur père. Les Algonquins, les Montagnais, les Attikamègues et quelques autres Sauvages de la même langue, étaient placés en face. Les Hurons se mêlaient aux Français.

Le milieu de la place, plus longue que large, était vide ; on y avait planté deux perches, reliées par une corde pour suspendre les présents, qui étaient autant de paroles, ou de points dans un discours.

Kiotsacton, ayant fait mettre sur la corde dix-sept colliers, se leva avec majesté, regarda le soleil, prit un collier et le présentant au gouverneur-général, lui dit : " Ononthio, tous les Iroquois parlent par ma bouche : mon cœur n'a point de mauvais sentiments, nous voulons oublier toutes nos chansons de guerre ; nous n'avons plus que des chants de réjouissance." Alors il se mit à chanter et ses compatriotes lui répondaient par des sons cadencés, d'une mesure monotone, qu'ils tiraient du fond de leur poitrine ; en chantant il se promenait, se frottait les bras, comme pour se préparer à la lutte, et regardait souvent le soleil.

Dans ces sortes de réunions, les Sauvages joignaient à des traits d'esprit parfois étonnants, l'art d'exprimer l'action par des gestes, des postures, des mouvements qui pouvaient paraître assez ridicules, mais qui au fond avaient un sens très-clair et très-sérieux.

Prenant le second collier l'orateur poursuivit : " Ononthio, tu as retiré mon frère de la dent de l'Algonquin ; mais comment as-tu pu le laisser partir seul ? Si son canot eût été renversé, qui l'eût aidé à se relever ? S'il eût péri par quelque accident, tu aurais à te reprocher sa mort et tu ne recevrais point aujourd'hui des nouvelles de la paix." Puis, attachant un collier au bras de Couture : " Mon père, je te ramène ce prisonnier. Je me suis bien gardé de lui dire : Prends un canot et retourne dans ton pays. Mon esprit n'aurait pas été en repos. Celui que vous avez envoyé a eu toute les peines du monde en son voyage." A ce point de son discours, Kiotsacton exprima par une pantomime étudiée l'action d'un homme qui " portage " son canot et ses effets, qui nage vent debout, saute des rapides, traverse des halliers, se heurte à des obstacles. Il reculait, avançait, s'arrêtait. Parfois, il semblait perdre courage, puis fumait la pipe en guise de repos ; il repartait pour poursuivre son chemin, maniant l'aviron, piquant du fond avec une perche. En un mot, on ne pouvait rien voir de mieux exprimé que

Cette action dont les mouvements étaient accompagnés de paroles qui les expliquaient. “ Vois donc, mon père, quels sont les fatigues et les dangers du voyage, conclua-t-il, aussi ai-je dit à Couture : suis-moi, je veux te rendre à ta famille au péril de ma vie.”

Le discours du Grand-Iroquois, comme on appelait Kiotsacton, se soutint admirablement, sur chacun des dix-sept colliers qui en faisaient autant de parties distinctes. L'un applanissait les chemins, l'autre rendait les rivières calmes, un autre enterrait les haches de guerre ; il y en avait pour faire entendre qu'on s'en visiterait désormais sans crainte ; il était parlé de festins qu'on se donnerait mutuellement, de l'amitié qui unirait toutes les nations, de l'impatience qu'éprouvaient les Iroquois de revoir les PP. Jogues et Bressani, etc.

Jusqu'à ce moment, Kiotsacton ignorait la présence des deux missionnaires dans l'assemblée, aussi crut-il bien faire en inventant sur la conduite de ses compatriotes à leur égard, un exposé de faits qui montrait la fourberie cachée au fond de son embassade. “ Nous voulions, dit-il, vous les ramener tous les deux, mais nous n'avons pas pu accomplir notre dessein. Le Père Jogues s'est échappé de nos mains malgré nous, et le Père Bressani a voulu absolument s'en aller chez les Hollandais. Nous avons cédé à son désir. Nous regrettons non pas qu'ils soient libres, mais que nous ne sachions ce qu'ils sont devenus. Peut-être même qu'au moment où je parle d'eux, ils sont victimes de quelque cruel ennemi, ou engloutis dans les flots. Nous n'avons pas le dessein de les faire mourir.”

Là-dessus, le Père Jogues dit en souriant à ceux qui étaient près de lui : “ Si Dieu ne m'eût pas arraché de leurs mains, je serais mort cent fois ; le bûcher était prêt et les bourreaux attendaient le signal. Mais laissons-le dire.”

Pendant trois heures, Kiotsacton joua ainsi son personnage et fut encore le premier à entonner des chansons de fête qui terminèrent la séance.

Le lendemain, grand régal donné par M. de Montmagny. Le jour suivant, nouvelle assemblée pour répondre à l'envoyé iroquois. C'est Couture qui porta la parole, s'exprimant en langue iroquoise et présentant un cadeau pour chacun des quatorze points de son discours, mais parlant sans gesticuler et sans s'interrompre. Quand il eut fini, Piscaret, chef des Algonquins, fit un présent de fourrures aux ambassadeurs en disant que c'était une pierre qu'il déposait sur les fosses des morts afin que personne ne s'avisât d'aller remuer leurs cendres. Après lui, Noël Negabamat, chef des Montagnais, donna son présent accompagné d'un dis-

cours. Les autres nations ne parlèrent pas. La séance se termina par trois coups de canon, " pour chasser le mauvais esprit de la discorde."

Le soir du même jour, le P. Vimont fit venir les Iroquois dans la maison des Jésuites et leur donna à chacun un calumet et du tabac. Kiotsacton l'en remercia avec esprit : " Je vous suis redevable des bons soins que vous avez eu de moi : vous m'avez couvert de présents depuis les pieds jusqu'à la tête, il ne me restait plus que la bouche de vide, vous venez de la remplir. Je ne vous dis pas adieu pour longtemps, vous aurez bientôt de nos nouvelles."

XX

Le lendemain, samedi 15 juillet, à dix heures du matin, les ambassadeurs s'embarquèrent avec Couture et deux jeunes Français qu'on leur avait adjoints pour les aider à transporter leurs présents et pour montrer la confiance que l'on reposait en eux. Sur le rivage, Kiotsacton fit une harangue chaleureuse dans laquelle il comblait d'éloges les Français et le gouverneur-général en particulier. Une arquebusade tirée par les Sauvages et un coup de canon du fort saluèrent les voyageurs, qui retournaient dans leur pays pour obtenir la ratification de la paix.

On ne laissait pas que d'être inquiet de la manière dont les Sauvages des diverses nations garderaient la parole donnée, car l'humeur capricieuse dont ils avaient si souvent fait preuve n'était pas une garantie de leur bonne conduite. On fut même sur le point de croire que les Iroquois, tous les premiers, avaient assailli la flottille attendue des Hurons et qui tardait, plus que jamais, de se montrer aux Trois-Rivières ; mais enfin elle arriva, le 10 septembre, forte de soixante canots chargés de fourrures, portant quelques Français et vingt-deux soldats partis l'année précédente. Le Père Jérôme Lalemant, missionnaire au pays des Hurons depuis 1638, revenait avec eux. Les soldats rapportaient pour leur compte, la valeur de trente à quarante mille francs de peaux de castor.

Les Hurons ramenaient l'un des deux Iroquois pris l'année précédente ; ils avaient ordre de traiter de la paix et de se conformer à la pensée d'Ononchio. Les Montagnais et les Attikamègues étaient arrivés à la fin d'août ; les Algonquins de l'Isle le 7 et le 8 septembre ; lorsque M. de Montmagny débarqua à son tour aux Trois-Rivières, le 12 septembre, plus de quatre cents Sauvages s'y

trouvaient réunis. Les députés iroquois, qui avaient promis de revenir au milieu de ce mois, furent signalés, le 15, au nombre de cinq; le 17, dimanche, il en arriva quatre autres.

La veille, sur les huit heures du soir, aux Trois-Rivières, le Père Jérôme Lalemant avait été déclaré supérieur des jésuites du Canada.

Les députés iroquois derniers arrivés furent reçus avec tous les honneurs de circonstance. Les soldats leur firent la haie du rivage jusqu'au fort, où ils se rafraîchirent.

Le lendemain s'ouvrit le conseil, qui dura trois jours et eut le résultat désiré.

Couture rapportait les meilleures nouvelles des cantons des Agniers, lesquels avaient consentis à mettre bas les armes. En proclamant la paix entre leur confédération et les Français, y compris les nations alliées à ceux-ci, les Iroquois demandaient qu'on leur permit d'avoir des missionnaires chez eux et des Français pour y établir des magasins. Tout marchait donc à souhait.

Le 23, les députés iroquois, accompagnés de Couture, d'un autre Français, de deux Algonquins et de deux Hurons, se remirent en route, laissant en otages trois des leurs. Dix-huit jours de marche, et les conduisirent à leur destination.

Quelques nuages se rencontraient çà et là dans la situation, comme le fait voir le *Journal des jésuites* :

“ Les Hurons et les Algonquins s'étaient trouvés à ces pourparlers de paix, et avaient pris la résolution de reconduire les Annieronons (Agniers) à leur pays; mais étant arrivés à Richelieu, ils s'en revinrent; il n'y eut que Couture avec quatre Annieronons et trois Hurons qui passèrent outre. ”

Cette conduite des Hurons et des Algonquins peut s'expliquer si on la rapproche d'un autre passage du même journal écrit en latin et dont voici la substance : Avant de quitter les Trois-Rivières, les députés iroquois avaient sollicité du gouverneur-général une entrevue secrète pour leur chef appelé le Crochet. Ce chef (Kiotsacton) ayant été admis à présenter le sujet de sa démarche expliqua que les Iroquois désiraient fort la paix avec les Français et les Hurons, mais qu'ils voulaient mettre les Algonquins de côté. Il était en même temps porteur d'un cadeau magnifique pour le gouverneur, mais celui-ci refusa et le cadeau et d'entrer en arrangement sur cette base. Le Crochet se montra chagrin du refus et, à partir de ce moment, il fut aisé de comprendre que la paix n'était rien moins qu'assurée. Comme il était important de mitiger les choses, le gouverneur-général, le Père Vimont et le Père Le Jeune furent d'avis de tenter un accommodement. Dans une seconde en-

treuve privée où se trouvèrent seulement Le Crochet, Couture et M. de Montmagny, celui-ci expliqua qu'il y avait deux espèces d'Algonquins, l'une semblable aux Français (il entendait parler de ceux qui étaient chrétiens) et l'autre différente. Quant aux premiers, les Français les réclamaient comme frères et exigeaient qu'ils fussent compris dans la paix ; les derniers étaient étrangers et libres de leurs actions. Le Crochet rapporta donc cette réponse aux délégués, lesquels en répandirent la nouvelle dans leur pays, avec des commentaires assez peu favorables. Les Français qui en eurent connaissance la nièrent résolument, mais il resta dans l'esprit des Algonquins un certain malaise ou plutôt un mécontentement sourd que leurs alliés fidèles, les Hurons, partageaient.

Après la traite, le Père Bressani s'embarqua sur la flottille huronne.

Le nombre des Sauvages enregistrés au catalogue des baptêmes, en 1645, est de vingt-deux, la plupart enfants, algonquins et attikamègues. Les 12 et 16 septembre, il y en eut onze d'Attikamègues, Montagnais et Iroquets, dont quelques-uns demeuraient à Sillery.

Le Père Jérôme Lalemant resta au Trois-Rivières jusqu'à la fin de septembre. Le 1er octobre, il arriva à Sillery, et le lendemain à Québec pour y passer l'hiver.

Malgré les assurances de paix échangées de part et d'autre, il y avait toujours à craindre les excès auxquels se portaient si aisément les Sauvages de toutes les nations.

Ce qui suit a été écrit à Québec par le P. Lalemant : " Environ le 12 octobre, on tua trois ou quatre Montagnais qui étaient à la chasse. On eut peur que ce ne fussent des Annieronons ; toutefois on pensa que ce pouvait bien être des Sokokoïs, dont on avait tué, il y a quelques années, quelques-uns. Il y avait pour lors cinq Annieronons qui hivernaient avec les Montagnais et Algonquins, qui n'eurent aucun mal. Mais Piscaret, capitaine Algonquin, qui en avait deux ou trois en sa charge, jugea à propos de renvoyer les siens, tant pour éviter tous les hasars et fureurs des jeunes gens, que pour donner avis à Annié de ce qui se passait. On en donna avis à Couture afin que si c'était des Annieronons, il sut qu'en cas qu'on satisfît, la paix ne serait point rompue. Un de ceux que Piscaret avait envoyé n'alla pas loin ; il revint sitôt, craignant, dit-il, les Algonquins."

Ces inquiétudes n'étaient que trop fondées. En 1624 et 1645 on aurait pu se croire tout-à-fait délivré de la guerre, et cependant on en fut jamais plus proche.

XXI

Outre les conférences ci-dessus, cette année est remarquable par le changement qui s'opéra dans le commerce des pelleteries.

Le privilège ou monopole de la traite dont jouissait la compagnie de la Nouvelle-France, autrement dite des Cent-Associés, déplaisait aux colons, lesquels établis d'une manière permanente dans le pays, voulaient avoir le droit de commercer à leur gré avec les Sauvages. Dans l'automne de 1644, M. de Repentigny et M. Jean-Paul Godefroy étaient partis pour la France, chargés de représenter les désirs et les intérêts des "habitants," car c'était ainsi que l'on désignait dès lors les Français résidants à poste fixe, sur des terres, pour les distinguer des employés de la Compagnie, des domestiques des maisons religieuses et de quelques particuliers.

En France on appelle "paysan" celui qui cultive le sol, le pays qui y est en quelque sorte attaché. Notre mot "habitant" est beaucoup plus relevé et nos gens s'en sont toujours montrés fiers avec raison. En 1757, Bougainville écrivait : "Les simples habitants du Canada seraient scandalisés d'être appelés paysans. En effet, ils sont d'une meilleure étoffe et ont plus d'esprit, plus d'éducation que ceux de France. Ils ne payent aucun impôt et vivent dans une espèce d'indépendance."

La Compagnie des Cent-Associés ne paraît pas avoir travaillé sérieusement à contrecarrer les prétentions des habitants. Elle avait subi des pertes considérables par les entraves que la guerre des Iroquois apportait aux opérations de la traite. On assure même qu'elle avait perdu jusqu'à douze cent mille francs dans ses entreprises, qui ne répondaient point aux espérances premières, et qu'elle se hâta de profiter de la suspension d'armes de 1644 pour partager son monopole de traite, à certaines conditions, avec les Habitants de la Nouvelle-France.

Elle en fit l'abandon le 14 janvier 1645, et cette démarche fut confirmée par un arrêt en date du 6 mars suivant. Tous les colons avaient le droit d'être admis dans la nouvelle association qui reçut le nom de Société des Habitants.

La société qui avait fondé Montréal fit ses conventions à part avec ses habitants, et semble s'être déchargée sur eux de la plupart de ses obligations.

Au mois d'août 1645, dit le *Journal des jésuites*, arrivèrent cinq vaisseaux, dont M. de Repentigny était amiral. La nouvelle principale qu'ils apportèrent fut que messieurs de la compagnie générale

avaient cédé la traite aux habitants, moyennant certaines conditions portées par leurs conventions.

“ Lesdits Habitants entretiendront à l’avenir la colonie de la Nouvelle-France, et déchargeront ladite Compagnie des dépenses ordinaires, qu’elle faisait ci-devant pour l’entretien et appointements des ecclésiastiques, gouverneurs, lieutenants, capitaines, soldats et garnison dans les forts et habitations dudit pays et généralement de toute autres charges dont la Compagnie pourrait être tenue.”

Cette organisation donnait aux habitants de Québec, Trois-Rivières et Montréal l’avantage d’élire un syndic, ou représentant de leurs intérêts auprès du gouverneur-général. Le choix des Trois-Rivières tomba sur Jacques Hertel, qui ouvre ainsi la liste des députés de cette ville.

“ L’année 1645, qui fut celle du changement de la traite, et que messieurs de la Compagnie générale partagèrent la traite avec les Habitants, les seuls Habitants eurent pour leur part les quatre-vingt-dix-huit poinçons de castor ; et, en 1646, plus de cent soixante. Dans un poinçon il y a deux cents livres de castor, et la livre vendue dix francs,—sans les peaux d’originaux, etc... Le 24 octobre 1645, partirent les vaisseaux, cinq en nombre, chargés à ce que l’on tient de vingt mille livres de castor pesant, pour les habitants, et dix mille livres pour la Compagnie générale, à une pistole ou dix ou onze francs la livre.”—(*Journal des Jésuites.*)

Où avait lieu la grande traite ?

Le P. Lalemant écrit que lorsque les Hurons arrivèrent avec lui aux Trois-Rivières le 10 septembre 1645, toutes les publications de la convention intervenue entre la Compagnie de la Nouvelle-France et les Habitants étaient faites, “ de sorte que tous les castors s’en allèrent aux Habitants.”

L’année 1639, le Père Joseph Dupéron, écrivant à son frère, lui dit qu’il demeure au pays des Hurons et il ajoute : “ Vous pouvez faire réponse à mes lettres ; pour moi, il me faut une année entre deux, à raison que les Hurons descendent d’ici aux Trois-Rivières à même temps que les navires y arrivent de France.”

Les Trois-Rivières étaient donc le point de jonction reconnu entre la flotte de France et les canots des Hurons, autrement dit, le seul lieu où se faisait la grande traite,—ce qui ne veut pas dire, néanmoins, que les navires de France remontaient régulièrement jusque là : entre cette place et Québec, on se servait de grosses chaloupes et de petits brigantins (voir la *Revue canadienne*, 1874, p. 899.

Nous avons vu, d’année en année, M. de Montmagny se rendre

aux Trois-Rivières pour y rencontrer les Hurons et autres traiteurs. Mais voici un fait pour le moins aussi clair : Une défense de traiter avec les Sauvages avait été promulguée aux Trois-Rivières, au mois d'août 1645. Toutes les pelleteries devaient être portées au magasin de la Société des Habitants, qui en donnait un récépissé échangeable contre des marchandises. La Société n'accordait point à tout venant le privilège d'acheter des pelleteries pour son compte, et elle prenait des mesures en conséquence. L'interdit en question ne fut publié à Québec que le 26 novembre suivant, ce qui prouverait que toute la traite avait lieu aux Trois-Rivières, puisque l'on ne s'était pas occupé de faire connaître ce règlement à Québec durant la saison où arrivaient les canots de traite du haut Saint-Laurent.

Par exception, on permit aux Pères jésuites de trafiquer, comme d'habitude, sur une échelle assez restreinte, pour leur aider à subsister. Vers la fin de novembre, le Père Vimont, qui était à Québec, envoya porter cette nouvelle au P. Buteux, aux Trois-Rivières.

XXII

Le 24 octobre 1645, sur les vaisseaux qui partaient, " Mons. de Champflour, qui commandait aux Trois-Rivières, s'en retourna en France ; à sa place fut mis pour un temps, Mons. Bourdon ; et enfin Mons. de la Poterie y alla pour y commander." (*Journal des jésuites.*)

L'expression " y alla " montre assez que M. Jacques Le Neuf de la Potherie n'habitait pas les Trois-Rivières. En effet, tout nous porte à croire qu'il demeurait alors à Portneuf. Sa famille se trouvait encore en ce dernier lieu vers la fin d'octobre, au moment où M. de Champflour (qui ne s'éloignait que pour un temps croyait-il) passait en France.

M. Michel Le Neuf du Hérisson, frère de M. de la Potherie, vivait aux Trois-Rivières avec sa mère ; les preuves abondent. Si M. de la Potherie n'eût pas établi sa famille ailleurs, les noms de sa femme et de sa belle-mère se trouveraient au registre, entre 1636 et 1645 tout comme ceux de son frère et de sa mère.

Néanmoins, on peut dire que ce commandement lui revenait de droit. S'il n'eût été absent, on n'aurait point songé à nommer M. Bourdon qui était moins considérable que lui, et qui de plus pouvait être regardé comme un étranger parmi les Trifluviens. Il semble que, en attendant une décision au sujet de la personne qui serait envoyée là pour y commander,—ou même l'arrivée de M.

de la Potherie sur qui on aurait d'abord jeté les yeux,—M. Bourdon fut simplement chargé de pourvoir à la conduite des affaires.

Jean Bourdon, sieur de Saint-François, fut procureur-général de la colonie et ingénieur-en-chef. Il était dans le pays depuis 1634. L'année suivante, il avait épousé, à Québec, Jacqueline Potel. En 1637, nous l'avons vu arpenter les terres destinées aux jésuites aux Trois-Rivières. En 1637-39 il obtint la seigneurie de Dambourg, au cap de l'Assomption, aujourd'hui Neuville ou Pointe-aux-Trembles de Québec. En 1641 il dressa une carte du golfe St. Laurent. Deux ans après on le mentionne de nouveau aux Trois-Rivières. Sans la note du *Journal des jésuites* citée plus haut, nous ne saurions rien de son passage à l'administration de cette place—fin d'octobre et commencement de novembre 1645. Il passa l'hiver de 1645-46 à Québec, où les Pères jésuites lui firent un cadeau, à l'occasion du Jour de l'An, d'une " lunette de Galilée où il y avait une boussole, et pendant le carême il peignit les marches du tabernacle de la paroisse."

Le 17 novembre 1645, au baptême d'un enfant d'un mois qu'on nomma Marie-Madeleine, fille de Charles Pachirini et de Marie Shi8eanban8k8e (la femme du jour baissant ou la femme du soir; cela signifierait aussi " la femme du point du jour,") fut marraine " Catherine de la Potterie, fille de M. de la Potterie, commandant en ce lieu."

Ainsi, il ne peut y avoir de doute sur les successeurs immédiats de M. de Champflour dans le gouvernement des Trois-Rivières.

D'après Ducreux et Charlevoix, on a cru que M. d'Ailleboust, qui fut nommé gouverneur-général en 1648, avait occupé la charge de gouverneur des Trois-Rivières. Jusqu'ici (1645) nous avons la succession non interrompue des commandants de ce lieu et M. d'Ailleboust n'est pas du nombre. Le *Journal des jésuites* porte, au mois d'octobre 1645 : " M. de Maisonneuve, qui commandait à Montréal, repassa cette année en France pour la mort de son père... Il ne demeura (l'hiver 1645-46) à Villemarie que Mons. d'Alibour (d'Ailleboust) sa femme et sa sœur et mademoiselle Manse, de considérable." A partir de cette époque jusqu'au 21 octobre 1647, M. d'Ailleboust fut gouverneur de Montréal qu'il abandonna alors pour retourner en France. Il revint dans la colonie le 28 août 1648, avec la qualité de gouverneur-général. Il n'a donc jamais été aux Trois-Rivières comme gouverneur de ce lieu.

A l'époque où M. de la Potherie était mis à la tête des affaires aux Trois-Rivières, un de la Potherie (son parent peut-être) était secrétaire du cardinal Mazarin, premier ministre.

XXIII

De 1640 à 1645, on peut évaluer la population des Trois-Rivières à une centaine d'âmes, dont la moitié stable, et l'autre sujette aux déplacements que nécessitaient le service de la traite, celui des missions, et les incidents de la guerre des Iroquois.

Durant ces cinq années, les colons ne furent point renforcés par de nouveaux arrivages. Les immigrants de France s'arrêtaient à Québec, probablement à cause de l'état peu sûr du pays en approchant du lac St. Pierre.

Onze ménages sont constatés à la fin de l'année de 1645 : Jean Godefroy, Jacques Leneuf de la Potherie, Jacques Hertel, Jean Sauvaget, Guillaume Pepin, Sébastien Dodier, François Marguerie, Bertrand Fafard, Christophe Crevier, Pierre Blondel et Etienne Pepin dit Lafond. Il y a vingt et un enfants.

Il faut aussi tenir compte de Guillaume Isabel et d'Antoine Desrosiers qui se marièrent plus tard ; de Thomas Godefroy de Normanville qui resta célibataire ; de Michel Le Neuf du Hérisson, veuf ; de Jeanne Le Marchand, veuve, mère des deux Le Neuf ; de Catherine Cordé, veuve, mère de madame Le Neuf de la Potherie ; et de Jeanne Sauvaget, veuve.

Total : cinquante âmes — en mettant de côté la maison des jésuites, les employés de la traite, quelques soldats, et la population flottante, en général.

Sur ces cinquante individus, à peine cinq ou six enfants s'éloignèrent des Trois-Rivières : les autres sont bien les fondateurs de la ville.

Le groupe le plus nombreux de cette petite communauté, et à la fois le plus important par son influence et ses talents, venait de la Normandie.

Depuis onze ans que le poste était fondé il ne s'y était établi que onze familles et cinq ou six autres colons non mariés. En étudiant cette époque critique, on est peu surpris de rencontrer là un si petit nombre d'habitants. Ce qui nous étonne plutôt, c'est le courage, le dévouement et l'audace de ceux qui s'enfonçaient à de pareilles distances, dans un pays barbare, pour y vivre et créer un héritage à leurs descendants.

BENJAMIN SULTE.

(à continuer.)

L'ATTRAIT DU BON LIVRE.

“ Vous allez donc parler de lui,
“ De cet ami vraiment fidèle,
“ Qui du cœur sait chasser l'ennui,
“ Donnant toujours fête nouvelle ?

“ Vous nous direz.....
“
“ Comme on le cultive avec fruit,
“ Comme il charme, comme il console.”

A. PIEDAGNEL.

Je ne sais si vous éprouvez le même plaisir que moi à la vue d'un beau livre, mais aucun plaisir ne me semble comparable à celui que donne sa lecture. Quand je dis beau, je l'entends dans toute l'acception du mot, et ce qui n'est pas bon, ce qui blesse la morale, la vérité ne saurait être beau ; car le beau, splendide reflet du vrai, qui ravit l'intelligence, captive la volonté et émeut ce qu'il y a en nous de plus noble et de plus élevé, est une fleur charmante dont le fruit s'appelle le bien.

Bibliophile passionné, je viens aujourd'hui vous entretenir du livre et des jouissances qu'il procure à celui qui sait, comme dit le poète, en aimer surtout l'âme :

“ L'âme,—ce que le livre envoie à notre esprit
“ Ce que dans ses feuillets, en legs cher et suprême,
“ Un lumineux cerveau nous laissa de lui-même,
“ Conseil qu'un ami mort chaque jour nous écrit ;
“ Fluide que l'auteur en inspiré surprit
“ A l'heure où du génie il reçut le baptême,
“ Et que, pour nous toucher, nous ses enfants qu'il aime,
“ Il fixa dans son texte où sa voix nous sourit.
“ C'est cet éclair, ce feu, ce rayon qu'on sent vivre,
“ Qu'il me plaît de nommer l'âme, l'âme du livre,
“ Et c'est ce que je bois pour me désaltérer :
“ Leçons de mes penseurs, hymnes de mes poètes,
“ J'ai tout ce qui me fait aimer, croire, espérer
“ Dans ces pages du cœur.....”

Plusieurs conditions sont nécessaires pour trouver dans la lecture et l'étude cette jouissance ; jouissance de l'âme, pure, noble et élevée, qui tend à nous rapprocher de Dieu en écartant peu à peu le voile qui, dans chacune de ses œuvres, semble nous le cacher. Si nous jetons un coup d'œil sur cette multitude d'hommes qui lisent, ou qui du moins font semblant de lire, nous en verrons à peine la millièame partie qui lisent de bonnes choses, qui lisent avec réflexion et qui lisent à propos. On ne lit bien que lorsque la lecture perfectionne le goût, réforme les mœurs et nous rend plus amateurs de la vérité.

Une première classe d'ouvrages à rejeter, dans le choix que nous voulons faire, est celle qui attaque la vérité. En effet, ni l'erreur, ni le mensonge ne sauraient procurer cette jouissance pure que nous cherchons : œuvre de l'ignorance ou de la haine, deux choses également laides, ces ouvrages repoussent l'âme que n'a pas pervertie une corruption précoce. J'irai plus loin et je dirai que, même pour l'âme corrompue, ils sont un nouveau sujet de tourment, en excitant davantage sa haine pour tout ce qui est beau, bon et vrai ; haine qui la consume et lui rend la vie misérable. Inutile d'insister, nous n'en avons que trop d'exemples sous les yeux ; nous pouvons donc, sans plus tarder, passer à une seconde classe d'ouvrages à élaguer : c'est celle qui attaque plus spécialement la morale. Ici se présente la multitude presque innombrable des romans. Il en est un grand nombre qui sont ouvertement anti-catholiques et immoraux, dont le but avoué est de rendre méprisable et odieux tout ce qui est bon et saint : Rome, le prêtre, l'homme de guerre, le magistrat et le fonctionnaire sont l'objet de leurs calomnies ; tout ce qui semble pouvoir mettre un frein aux passions mauvaises est ridiculisé par eux et peint sous les dehors les plus repoussants. Quelquefois descendant encore un degré, s'il est possible ; oubliant pour un moment leur haine contre le bien et ne se souvenant que des bas-fonds où leur libertinage se complait, ils traînent leurs lecteurs à leur suite dans de véritables égoûts. Ne remuons pas cette fange, car nul d'entre nous, je pense, ne voudrait souiller ses yeux, voire même ses mains à son contact. Un peu plus haut dans l'échelle du roman, nous trouvons ceux qui, sans être irréprochables, savent respecter leurs lecteurs. Est-ce dans les excentricités et dans les aventures, souvent fort risquées racontées par ces romanciers, que nous trouvons cet aliment pur et fortifiant que nous cherchons ? Non, certes ; notre intelligence ne saurait se satisfaire de leur ignorance, qui est devenue proverbiale ; ils écrivent, "comme ça vient," au hasard de la plume, sans s'inquiéter des erreurs de tout genre qu'ils

commettent ; ils ne peuvent que confondre dans notre esprit les notions du vrai, soit historique, soit scientifique, avec les sottes fictions de leur imagination ; heureux lorsque leur fréquentation habituelle bien loin d'élever l'intelligence ne conduit pas à sa perte.

Montons donc plus haut et voyons si parmi ceux qu'on est convenu d'appeler les bons romans, nous trouverons ce que nous cherchons. Pour cela, interrogeons leurs auteurs et demandons-leur pourquoi ils écrivent des romans ? Ils nous diront, presque unanimement, que c'est pour contre-balancer le mal que font les mauvais ; qu'il y a un très grand nombre de lecteurs qui ne veulent pas lire autre chose, et que, par conséquent, il faut bien leur donner une pâture qui ne soit pas un poison. Triste vérité ! car le talent, parmi les romanciers, est très-rare : ils y suppléent par cette faculté déplorable qu'on nomme la facilité, et il y en a bien peu dont les œuvres soient appelées à leur survivre.

Non, ce n'est pas là que nous trouverons de quoi satisfaire les nobles aspirations de nos intelligences et de nos cœurs. Montons, montons encore, Excelsior : Tout au haut brillent quelques perles fines ; rares et précieux bijoux sur lesquelles notre cœur se repose avec bonheur. Dites-moi, vous êtes-vous assis par un jour de douces haleines et de chauds rayons, alors que fuyant la poussière et le bruit des villes, vous cherchiez un repos réparateur ; vous êtes-vous assis, dis-je, au bord d'un de ces lacs tranquilles réfléchissant, comme un vaste miroir, les frais bosquets, les fleurs, toute cette verdure ondoyante au penchant des collines, et dont la gracieuse image se reproduisait dans le crystal des eaux avec les spectacles du ciel, et là, ayant oublié pour un moment les tracas de la vie, captif volontaire des charmes de la vertu, l'avez-vous contemplée avec le cardinal Wiseman dans l'humble Miriam, la douce Agnès, l'héroïque Sébastien et la noble Fabiola ? Ou bien, prenant pour guide cette femme aimable, qui, du premier coup, a su se placer si haut dans le domaine des lettres, avez-vous admiré et aimé ces héroïnes si attachantes et si parfaites qui ont nom Anne Séverin et Fleurange ?

Cet idéal de la vertu est bien beau, mais enchaîné que nous sommes à cette triste terre où la réalité est si loin de ces sommets, il serait dangereux de s'y complaire trop longtemps, sous peine de ne pouvoir plus supporter les réalités de la vie. Nous les réserverons donc ces rêves charmants, ces quelques rares romans (je n'en connais encore que quatre), avec quelques bons poètes, de ceux pour qui le langage olympique est une aile qui les porte à la sublimité de l'idée, à la contemplation du vrai et dont la poésie est

non seulement riche et douce, mais saine et morale, et répond si bien à ces besoins absolus de l'âme humaine : Rêver, espérer et croire ; nous les réserverons, disons-nous, pour ces moments de repos où nous avons besoin de nous élever au-dessus des réalités de la vie. Nous ne saurions trouver une distraction plus noble qu'en compagnie de ces poètes

“ Leur esprit visite le mien
 “ Ils me redisent leurs merveilles,
 “ Et je goûte en leur entretien,
 “ Des félicités sans pareilles.

Oui, de telles lectures rafraîchissent toujours le cœur et on ne les quitte pas sans se féliciter et sans les remercier.

Bien propres aussi à reposer l'esprit, mais sans l'emporter au-delà des réalités de la vie, sont quelques-unes de ces relations intimes qui nous montrent de belles âmes, coulant doucement des jours heureux dans l'accomplissement journalier des devoirs les plus humbles. Elles sont utiles en même temps qu'agréables et peuvent nous servir de modèles dans bien des circonstances. Quoi de plus attrayant et de plus édifiant tout à la fois que le “ Journal d'Eugénie de Guérin ! ” C'est là que nous irons apprendre comment il faut régler les impressions que nous recevons de tout ce qui nous entoure, en les subordonnant au culte de la vérité intellectuelle et morale, comment nous devons sacrifier les plaisirs les plus doux au devoir quelque humble qu'il soit. Douée de cette âme sensible, intellectuelle et céleste dont parle Platon dans son Timée, Eugénie de Guérin a su la maintenir toujours dans l'harmonie la plus parfaite.

Notre âme aspire-t-elle surtout vers le beau ? ouvrons le “ Journal de Marie Edmée, ” véritable perle littéraire ; nous y trouverons un cœur de femme, généreux, poétique et tendre, battant pour toutes les nobles causes ; une âme d'artiste, ardente, enthousiaste passionnée pour l'idéal chrétien et dévorée par l'amour de l'infini ; une âme, qui après avoir grandi humble et douce dans le foyer maternel, se trouve tout à coup à la hauteur des plus terribles événements et se donne tout entière à l'amour fraternel et à la patrie.

Mais le livre par excellence dans cet ordre de choses, c'est le “ Récit d'une sœur. ” Nous y trouverons une élévation de sentiments, une noblesse de style, une abondance de poésie et une délicatesse de sensibilité, qu'il est impossible de surpasser. Nous rencontrerons rarement sur notre route quelque chose d'aussi émouvant, d'aussi dramatique dans des faits de la vie réelle,

d'aussi pur de pensées et d'affections, et d'aussi attendrissant tout à la fois. Craignons-nous la mort, redoutons-nous l'amertume de ce dernier passage ? ouvrons ce livre, il nous apprendra à mourir avec une joie contagieuse ; approchons-nous du lit d'agonie de ces jeunes gens, de ces femmes, de cet homme autrefois puissant, et voyons s'il est dans l'existence humaine un instant plus heureux que celui-là, pourvu néanmoins que les instants qui l'ont précédé aient été toujours et fermement sanctifiés par le devoir accompli. Notre cœur est-il ouvert aux légitimes affections de la terre ? voyons dans Albert et Alexandrine jusqu'à quelle sublimité peut aller cet amour, et comment la religion, loin de le bannir, le dirige, le fortifie, le rend impérissable, le fait survivre au trépas, le transforme en dévouement et en vertu. Enfin, cherchons-nous surtout les beautés littéraires ? il y a là telle lettre qui défie les chefs-d'œuvre de Mme de Sévigné, et qui égale les plus estimées de Mme de Maintenon. Quelles délicieuses peintures de la vie de famille ! Quels tableaux enchanteurs de l'Italie, du ciel de Naples de Venise, de Constantinople ! Je m'arrête ; mais laissez-moi m'écrier avec un homme distingué : " Ah ! le beau livre, le saint " livre, le livre des âmes élevées ! L'esprit vulgaire ne le compren- " dra pas, il parlera d'exaltation, d'exagération, de surexcitation ; " laissons-le dire : trop bas est son séjour pour diriger ses regards " et les fixer sur ces radieuses hauteurs ! "

Voilà déjà de quoi satisfaire quelques-unes des aspirations de notre âme, mais surtout de notre cœur ; et quel rôle ne rempliraient pas ces quelques livres, si nous savions voir en eux les amis des loisirs, les guides écoutés des douces heures.

Mais notre âme créée pour l'infini aspire souvent plus haut encore, elle veut remonter jusqu'à la cause première de toutes choses. Si, dans ce vol audacieux, nous ne voulons pas voir flétrir ses ailes, ne lui donnons pour guide que les grands écrivains, qui, comme un fleuve majestueux, lui offrent toujours des eaux pures et rafraîchissantes :

" Si je veux désertier la terre,
 " Bossuet, l'éclair dans les yeux,
 " Fond sur moi, me prends en sa serre,
 " Et, parmi le bruit du tonnerre,
 " M'emporte éperdu dans les cieux.

" Près de Fénelon je médite,
 " Je m'anéantis en Pascal,
 " Avec l'histoire je m'irrite,
 " Et j'unis au fouet de Tacite
 " La Satire de Juvénal."

Nous ne saurions faire une revue de tous les beaux et bons

livres qui, dans chaque science, nous épargneront facilement de faire comme cet homme qui était parvenu à se faire, par un moyen assez singulier, une bibliothèque très-choisie, assez nombreuse et qui pourtant n'occupait pas beaucoup de place. Si j'achète, disait-il à d'Alembert, un ouvrage en douze volumes où je ne trouve que six pages qui méritent d'être lues, je sépare ces six pages du reste, et je jette l'ouvrage au feu. Arrêtons-nous cependant sur quelques noms; et comme l'histoire est l'étude qui demande le moins de préparation et qui, par conséquent, avec la moindre somme de travail offre en général le plus d'attrait, ce sera parmi les historiens que nous les choisirons. La liste en serait assez longue : Bossuet avec son chef-d'œuvre immortel qu'il faut souvent relire et qui nous donnera chaque fois une plus grande jouissance, occupe la première place; mais après lui nous avons MM. de Riancey avec leur " Histoire du monde "; M. Franc de Champagne et ses belles études sur " Les Césars " et " Les Antonins "; M. de Broglie et son " Histoire de l'Eglise et l'Empire romain au IV^e siècle," et beaucoup d'autres que nous ne nommerons même pas pour arriver à ce nom si sympathique d'Ozanam. Qui d'entre nous, s'il a lu les onze volumes dont se composent les œuvres de cet homme remarquable, ne s'est senti attiré comme par un aimant irrésistible vers ce grand chrétien qui, malheureusement, n'a vécu que juste assez pour faire entrevoir la grandeur et la beauté du monument auquel il consacrait sa vie et dont nous n'avons pour ainsi dire que le portique? S'il eût vécu, il eût légué à la science un vaste ensemble d'œuvres historiques très-précieux. Sa vie a été une prière : elle a eu Dieu seul pour règle et pour fin, jamais l'espoir de la gloire; la gloire est venue comme par surcroît. Eloquent écrivain, il a le talent particulier d'orner et d'embellir les sujets les plus ingrats; les questions de la plus haute érudition prennent sous sa plume un véritable attrait, et pour tout dire en un mot : son âme si belle, revit tout entière dans ses œuvres. Une autre belle âme, c'est celle de M. de Montalembert dont les écrits ne sont pas moins attrayants, surtout ses " Moines d'Occident " : C'est là une œuvre incomparable, conçue et écrite avec un talent dont on ne peut assez dire la splendeur et la force. Quelle introduction magistrale ! Est-il une plus belle apologie possible de l'ordre monastique? Puis quels poétiques et beaux tableaux se déroulent devant nos yeux ! Lisons plutôt les chapitres intitulés : Le Bonheur dans le cloître—Les Moines et la nature—; puis, les vies : de St. Colomban, de St. Wilfrid, de St. Guthbert, de St. Grégoire VII et de St. Anselme..... mais il faudrait tout citer. On ne saurait assez

aimer un écrivain qui sait si bien nous arracher au stérile présent pour nous transporter dans un passé fécond ; dans un passé vilipendé par l'ignorance et la haine, et nous y montrer en foule des hommes, de vrais hommes, chez lesquels la foi et la charité ont porté à des proportions gigantesques les qualités de leur nature et de leur race. Vivre avec de tels hommes, ne fût-ce que dans la retraite du cabinet et pendant quelques heures de lecture, quel bonheur ! Et ce bonheur nous le devons à M. de Montalembert. Il nous offre là sept beaux volumes qu'on ne peut quitter une fois qu'on y a jeté les yeux, et auxquels on revient sans cesse, pour les relire encore avec une nouvelle jouissance. Et dire que ces hommes dont la vie offre tant de grandeur étaient des moines, de ces moines si méprisés, si abaissés par des philosophes qui, eux-mêmes, rampaient aux genoux d'une Pompadour et d'une Dubarry. Oh ! qu'elles revivent bien ici, de cette vie du souvenir, de l'admiration et de la reconnaissance qui est déjà une résurrection morale, ces belles institutions monastiques que la Providence et les besoins du monde nous rendront peut-être en réalité un jour. En lisant ces belles pages on se sent le besoin de dire : O mon Dieu ! envoyez souvent de tels défenseurs à votre sainte Eglise.

Citons encore une œuvre, qui bien que moins grande par ses proportions, n'en offre pas moins d'attraits. " Pompei, les Catacombes et l'Alhambra " : tel en est le titre. Trois dates, trois civilisations, trois merveilles, et ce n'est pas en antiquaire seulement que M. de Lagrèze les évoque, mais en artiste, en historien, en moraliste et, ce qui vaut mieux que tout cela, en chrétien convaincu et dévoué. Il nous les fait voir dans toute leur splendeur ces trois civilisations dont l'une aujourd'hui est morte, l'autre agonissante, et la troisième, toujours attaquée mais toujours pleine de vie et malgré la difficulté de ses débuts transformant le monde, régénérant les sociétés et conduisant les arts à leur apogée. Faut-il l'avouer, un de nos libraires, pour s'être laissé emporter par un mouvement d'enthousiasme après la lecture de ce beau livre, est condamné à en voir périr trois exemplaires sur les rayons de sa librairie ; tandis que des centaines d'exemplaires de romans insignifiants y passent chaque mois et ont à peine le temps de s'y poser. Et cependant ce magnifique travail, que rehausse encore de nombreuses et belles gravures, serait toujours une jouissance incomparable pour tout lecteur intelligent.

Ainsi la première condition nécessaire pour jouir pleinement dans la lecture, c'est de savoir choisir :

- “ Dans une œuvre pour moi ne suffit pas la forme,
 “ Et le talent fût-il prodigieux, énorme,
 “ Maintes fois, je l'ai dit, n'en déplaie au moqueur,
 “ Il faut que le sujet parle à l'esprit, au cœur,
 “ Que le tableau, pour nous reflet d'une belle âme,
 “ Soit comme illuminé d'une céleste flamme.

Qu'il y aura loin alors de notre bibliothèque à celle de ce notaire de Paris, M. A. M. H. Boulard qui, à sa mort arrivée le 6 mai 1825, laissait après lui six cent mille volumes. Petit à petit il avait mis à la porte tous ses locataires et les avait remplacés, dans le grand hôtel qu'il habitait et dont il était le propriétaire, par des livres qu'il dévorait pour ainsi dire ; on rapporte même qu'il avait fini par être obligé de se loger sur l'escalier, ne trouvant plus de place libre ailleurs. Disons cependant à sa louange qu'il avait une pièce pleine de livres immoraux et obscènes dans laquelle on entraît jamais. Il les achetait pour les brûler. Fuyons un excès semblable. Pourquoi chercher péniblement quelques perles rares ? Puisqu'il nous est permis de choisir, ne lisons que les excellents, où nous pouvons les cueïllir sans peine, sur un gazon toujours fleuri, toujours frais et salutaire. Quelques cents volumes suffiront pour la vie la mieux occupée ; n'oublions jamais ce : “ *Timeo hominem unius libri,* ” qui est bien plus vrai qu'on ne le pense.

Mais le choix seul ne suffit pas, et si, possédant de beaux livres, nous ne savons pas nous en servir, si nous les lisons ou plutôt les parcourons comme l'on parcourt ces romans insignifiants dont nous parlions tout-à-l'heure, nous n'en jouirons que bien peu. Comment faut-il donc lire ? Peut-être allons-nous être surpris d'entendre dire que pour bien lire la plume est presque aussi nécessaire que les yeux, et cependant rien n'est plus vrai. Lire sans penser à ce que l'on lit, est le fait d'un homme qui oublie qu'il a une âme. C'est l'attention qui donne la vie à la lecture : sans elle, elle n'est qu'une fonction de l'animal qui laisse le lecteur dans l'ignorance. Or, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible d'y apporter toute l'attention nécessaire sans le secours de la plume. On conseillait un jour à un savant qui avait lu prodigieusement, d'être trois ou quatre années sans lire et sans faire autre chose que méditer et écrire. C'était comme si on lui eût dit : vous avez assez mangé, digérez maintenant. Faisons cette digestion, aussi nécessaire au développement de l'intelligence que la digestion à celui du corps, après chaque lecture et nous ne serons pas réduits à la dure nécessité de nous séparer pendant si longtemps de nos meilleurs amis.

Voulons-nous d'ailleurs apprendre sérieusement comment il faut travailler lorsque l'on veut cultiver son intelligence avec

fruit et avec cette satisfaction qu'éprouve toujours l'âme qui s'élève ? ouvrons ce petit livre, que le P. Gratry a si poétiquement et avec tant de vérité, intitulé : " Les Sources." Il nous dira comment cette nécessité, qui paraît au premier abord un ennui, devient bientôt la source de nos plus grandes jouissances. Ne nous arrêtons pas plus longtemps sur ce sujet, il faut en faire l'essai pour s'en convaincre et tous les raisonnements possibles ne pourraient persuader celui qui n'a pas le courage de se donner cette jouissance. Mais craignons de ressembler à ce bibliothécaire de l'Escorial, dont M. de Beautru, envoyé en Espagne, disait au roi : " Sire, votre bibliothécaire est un homme rare dont vous pourriez faire un surintendant de vos finances, car comme il n'a rien pris dans vos livres il ne prendra rien dans vos finances." Ceci me rappelle une explication assez plaisante que l'on donnait de la raison pour laquelle on rend si peu de livres prêtés : " C'est qu'il est plus aisé de les retenir que ce qui est dedans." D'Alembert, craignant sans doute cette manière de profiter des livres, avait mis sur la porte de sa bibliothèque : " Ite ad vendentes." Et Jean Thomas Aubry, curé de St. Louis à Paris, avait allongé cette inscription sur la sienne, en y ajoutant : " et emite vobis."

Une troisième et dernière chose nécessaire est de savoir lire à propos, c'est-à-dire avec ordre. Usons des livres avec discrétion, si nous voulons en jouir avec fruit ; si nous passons d'un sujet à un autre ou d'un genre d'étude à un autre sans ordre et sans suite, nous perdrons infailliblement une grande partie du fruit aussi bien que du plaisir que nous aurions droit d'en attendre. En effet, l'ordre est toujours nécessaire ; ce qui s'en éloigne, marche vers sa destruction ; c'est une loi inévitable qui s'applique peut-être encore avec plus de rigueur au moral qu'au physique. Comme nous le voyons, cette troisième question se rapporte en quelque sorte au choix ; nous n'insisterons donc pas, mais nous résumerons ainsi ce que nous avons dit : A qui sait aimer les livres, peu de livres suffisent. Le secret est de savoir les choisir, s'en servir et en extraire les trésors infinis et sans cesse renaissants que le génie et la science y ont fait entrer.

Que nous resterait-il à dire maintenant si ce n'est d'affirmer que la lecture, comprise comme nous l'avons dit, perfectionne le goût et fait aimer davantage le beau, le bien et le vrai, deux choses qui contribuent puissamment au bonheur de cette vie. Pour nous ce travail de l'intelligence est de plus un devoir, mais ce devoir accompli reçoit immédiatement une récompense bien douce, tellement inséparable de son accomplissement qu'il a été impossible à l'éloquent prédicateur, qui nous le rappelait du haut de la chaire,

il y a à peine un mois, d'en parler sans dire les jouissances qui l'accompagnent. Si cependant nous voulons avoir le témoignage de l'expérience, nous n'aurons que l'embarras du choix : il faudrait des volumes pour citer tout ce qui a été dit à l'appui de la vérité : que le livre bien choisi, bien lu et bien compris est l'amû le plus précieux que l'on puisse avoir et une source de jouissances qui seront toujours à notre disposition. Nous nous souvenons tous des belles paroles de Cicéron, plaidant "Pro Archia," Ecoutons maintenant Pétrarque écrivant à un de ses amis :

"On me croit trop solitaire à Vacluse parce qu'on ignore mes ressources. On m'y croit sans amis ; j'en ai pourtant, et gens de tous les pays, de tous les siècles, distingués à la guerre, dans la magistrature et dans les lettres, aisés à vivre, toujours à mes ordres. Je les fais venir quand je veux ; je les renvoie de même : ils n'ont jamais d'humeur et répondent à toutes mes questions.

"Les uns font passer en revue devant moi tous les événements des siècles passés ; d'autres me dévoilent les secrets de la nature ; ceux-ci m'apprennent à bien vivre et à bien mourir ; ceux-là chassent l'ennui par leur gaité, et m'amusement de leurs saillies. Il y en a qui disposent mon âme à tout souffrir, à ne rien désirer, et me font connaître à moi-même ; en un mot, ils m'ouvrent la porte de tous les arts et de toutes les sciences ; je les trouve dans tous mes besoins.

"Pour prix de si grands services, il ne me demandent qu'une chambre bien fermée, dans un coin de ma petite maison, où ils soient à l'abri de leurs ennemis. Enfin, je les mène avec moi dans les champs dont le silence leur convient mieux que le tumulte des cités."

Montesquieu, de son côté, a dit : "Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui, que l'on doit avoir en sa vie, contre des heures délicieuses."

Heureux ! oui, mille fois heureux ! celui qui sait ajouter de bons livres au petit nombre de ses amis, qui sait souvent s'éloigner du monde pour jouir de leur paisible entretien ; il en rapportera toujours plus de sérénité, de courage et d'espérance. Après lui avoir enseigné la vie, ils le consoleront ; après avoir été le délassement de ses travaux, ils adouciront cette station entre l'âge actif et la mort, qu'on appelle la vieillesse, en devenant la source de ces aspirations infinies vers le vrai bien, vers les futures béatitudes, vers les ineffables clartés de l'avenir dont les lueurs anticipées brillent parfois dans leur délicieux commerce.

Arrêtons-nous et estimons-nous heureux si nous avons pu éveiller la corde sympathique en quelqu'un d'entre nous, et faire

naître chez lui le goût de la lecture et de l'étude. Pour nous, qui avons déjà ce goût, revenons souvent dire à nos livres chéris :

“ Je viens revoir encore l'asile où vous dormez,
 “ Vieux livres, vieux amis, chers et doctes fantômes.
 “ Je viens me consoler au milieu de vos tomes ;
 “ Vous seuls ne changez point, ô mes amis aimés.

“ On vous rouvre à la page où l'on vous a fermés,
 “ Vous contez votre histoire où vous chantez vos psaumes,
 “ Peuples et rois, tout meurt ! vous gardez vos royaumes
 “ Et du même parfum vous restez embaumés.

“ J'aime vos vieux vélin, j'aime vos marges blanches,
 “ Je respire, incliné, la senteur des vieux jours,
 “ J'admire avec respect la rougeur de vos tranches.

“ J'y crois voir une bouche aux éloquents discours,
 “ Et, d'un doigt filial, j'ouvre ces lèvres franches
 “ Qui me parlent sans bruit et m'instruisent toujours.”

ALPHONSE LECLAIRE.

Union catholique,
 Montréal, 27 janvier 1878.

CAUSERIE AVEC MOI-MÊME

JOURNAL D'UN DÉTENU A ST. VINCENT DE PAUL.

(Suite).

Le 16.—Il faut avoir été prisonnier et prisonnier d'un ordre exceptionnel pour comprendre les tortures incessantes d'une surveillance sans frein, qui, à défaut de réalité, crée dans le vide et s'abat dans des chimères.

Sans doute la justice, qui pour interprètes et pour auxiliaires a des hommes, peut se tromper ou frapper trop fort, sans doute, il est affreux de se voir muré vif dans le néant d'une geôle... Mais ce n'est pas le fer qui envenime les plaies, ce sont les coups muets, les piqures d'insectes ou de reptiles. La douleur violente et libre en s'exhalant, se soulage. Ce qui tue, c'est la douleur comprimée et sans cesse irritée, c'est le trait qui déchire et en même temps qui désarme; c'est le contact qui blesse et qu'à toute heure on subit. Cette incessante et insultante surveillance de mes argus me donne excessivement sur les nerfs.

Dans mon ancienne chapelle j'étais séquestré du monde, mais non de la vie. De ses fenêtres je jouissais d'un point de vue charmant. Les dimanches, après les offices, je passais tout le reste du jour à contempler le ciel, le soleil, l'horizon. A défaut de la voix humaine, j'entendais les mille voix de la création. Les douces ou grandes pensées que j'avais englouties dans le tourbillon de la vie, je les suspendais comme des *ex voto* de souvenir et de regret à ce tableau varié qui s'encadrait si gracieusement entre les parois de mes grilles.

Devant moi s'étendait cette petite bande de cristal si poétiquement appelée Rivière des Prairies, dont les rives aux riches contours semblent dessinées par le génie de l'utilité, tant ses pentes

sont habilement disposées pour fournir à tous les besoins de la population. Le gazon aromatique et menu, qui plaît tant aux brebis frugales, s'étend autant que la vue me permet d'embrasser. Le chêne vigoureux et robuste drape les mamelons d'une mante de verdure et, cet automne, fera l'aumône de ses glands à d'autres troupeaux voraces et gloutons. Sur la lisière des vallons tapissés de gras pâturages qui cotoient la petite rivière, on voit se grouper d'énormes noyers. Enfin, pour servir de dôme à ce luxuriant paysage que je ne puis cesser d'admirer, un ciel d'un bleu franc dont la nuance un peu criarde pécherait par un excès de fraîcheur, un soleil plutôt serein que radieux, un horizon légèrement ouaté de ces nuages nacrés qui ne font pas rêver aux orages, mais qui annoncent la pluie salubre et féconde.

Ces magnifiques panoramas distraient mes regards. Le couvent, l'église les occupaient aussi. Aux uns, je donnais mes yeux, aux autres, mes pensées.

Oh ! il faut avoir beaucoup souffert, il faut comme moi, avoir été captif pour bien comprendre, pour bien sentir l'intimité qui existe entre la nature extérieure et l'homme. Dans la captivité comme dans l'exil, on aime à causer avec le vent qui contient peut être une bouffée de l'haleine de nos parents, de nos amis, avec l'oiseau qui peut être a rasé de son aile la pelouse et l'étang au trefois tant aimés ; avec l'étoile qui a brillé sur le front des absents.

Quelles touchantes affinités ! Eh ! bien, le croira-t-on ? Ces distractions d'un pauvre captif regardant de loin passer la vie, ces distractions on vient de me les ravir !... On ne veut plus me laisser contempler Dieu dans ses œuvres et l'adorer dans sa puissance, pour que j'implore avec plus de foi sa bonté !... Le préfet vient de donner l'ordre que je sois conduit au dortoir aussitôt les offices terminés.

Je l'ai rencontré dans les corridors et lui ai demandé en quoi j'avais pu mériter cette sévérité.

"Le règlement, m'a-t-il répondu, défend de laisser aucun détenu hors la surveillance d'un gardien. Quand vous étiez dans l'ancienne chapelle, je vous laissais par tolérance, je pouvais vous laisser seul parce que vous étiez supposé être sous la garde de l'officier en devoir à l'hôpital. Maintenant, dans la chapelle neuve, c'est impossible : le règlement s'y oppose."

Le règlement.... c'est ici la formule de tous les refus et l'excuse de toutes les rigueurs. C'est ce qui fait baisser tous les yeux et fermer toutes les bouches, c'est ce qui marque d'hypocrisie tous les fronts et habille de gris tous les corps... Le règlement enfin,

c'est ce qui arme l'arbitraire et paralyse la miséricorde ; c'est la quasi-texte d'une quasi-loi ; c'est la lettre qui opprime et qui tue.....

Le 23.—J'accepte la douleur qui foudroie. L'orage relève de Dieu, et c'est au ciel que la foudre s'allume. Mais je n'accepte pas de même ces petites tracasseries du despotisme individuel, je veux dire les vexations mesquines qu'on fait subir au pauvre prisonnier sans autre motif, sans autre but que d'ajouter du plomb à du fer.

Dans les prisons où toutes les heures se ressemblent comme deux soupirs et deux larmes ; dans ces antichambres de la mort où l'on peut aller étudier des agonies d'un quart de siècle, il est rare que les souffrances aiguës ne viennent pas raviver des souffrances chroniques. L'habitude pourrait à la longue émousser les épines du regret, amortir les traits du désespoir. La science des géôles y pourvoit. A la perpétuité du malheur, on ajoute la variété du tourment.....

Quel contraste, hélas ! entre ces fêtes de la nature que je voyais naguère, quand le dimanche, seul, dans mon ancienne chapelle, je voyais le soleil prodiguer à la terre la richesse et l'amour, la grâce et les parfums, l'harmonie et les couleurs, et les sombres ennuis qui dévorent mon cœur maintenant que je suis renfermé avec cette tourbe à laquelle il m'est impossible de m'accoutumer tant son contact me blesse. Oh ! que ces heures toutes resplendissantes de lumière et de vie me semblent tristes et longues ! Etendu sur mon lit, tantôt trop agité, tantôt trop assoupi, j'essaie de lire, je ne le puis, je regarde sans voir mon livre... je souffre.... je souffre encore.... je souffre toujours...j'existe sans vivre : je sens ma pensée s'agiter dans le vide comme le navire démâté sur les flots ; et la vie qu'il faut traîner ainsi est-elle autre chose que la contre- façon même du néant !

Le 1^{er} août. — J'ai appris hier que M. Leclerc a écrit à sa famille que sa santé s'améliore sensiblement et qu'il reviendra probablement bien vite. Cette heureuse nouvelle m'a été dite par le comptable, M. D*..., homme que j'affectionne tout particulièrement, parce qu'il n'a jamais cessé de me témoigner un vif intérêt.

L'espoir que je reverrai bientôt mon cher aumônier me fait un grand bien. Pour la première fois depuis longtemps j'ai pu dormir cette nuit quelques heures. Mon cœur est plus reposé, ma tête plus libre.

Le sommeil est la mort des sens. L'âme, échappée de sa prison, retourne à ses attractions vraies... Les morts ressuscitent ; les distances s'effacent ; l'âme s'arrête sur la pente fatale du sort ; le

mystère éternel de la rémunération des peines se dévoile. A cette heure de silence où l'esprit fait scission avec la matière, l'instabilité des choses humaines se découvre : l'avare voit ses dieux changés en fumée d'or entre ses doigts crispés ; l'ambitieux voit ses idoles en poussière ; les trônes montrent leurs planches, les honneurs, leurs revers ; les gloires s'évanouissent, comme ces bulles légères qu'un souffle d'enfant gonfle, qu'un rayon de soleil colore et qu'un atome dissout.

De tous ces mirages, rien ne reste...rien ! car à tout il faut une âme, et là où manque l'âme, le néant aussitôt improvise son œuvre.... Ce qui nous survit seul à du prix. Posons donc les bases de notre éternité..... Chaque fois que l'homme fait abnégation de soi-même, la créature immortelle se révèle en lui. Si notre être dépendait de la vie, qui braverait la souffrance ou la mort pour secourir ou sauver un de ses frères ? Le dévouement est l'instinct de l'immortalité.

C'est une chose douce que le sommeil qui nous repose de l'action sans nous faire cesser de vivre... C'est une divine chose que la mort qui nous repose de la vie sans nous faire cesser d'être...

Le 6.—Il est une chose de laquelle j'ai la plus grande peine à me déshabituer et dont la privation me fait toujours grandement souffrir : je veux parler des journaux.

Un journal est ici une chose très-rare, très-précieuse, un objet de luxe qu'un vain peuple ne voit que de très loin. Mais ce que je trouve très-étrange et tout-à-fait inexplicable c'est que, malgré les ordres les plus sévères et les plus précis que donne notre excellent et habile préfet pour interdire ici les journaux à quelques partis ou couleurs qu'ils appartiennent, certain journal de Montréal, lui, trouve toujours le moyen de s'introduire. Je connais nombre de détenus qui le lisent aussi régulièrement que l'éditeur lui-même. Ce n'est pas un numéro isolé, perdu ; ce sont plusieurs numéros à la fois ; et chose assez singulière à noter, ce journal publié le matin, circule parmi les détenus dès l'après-midi du même jour. D'où vient cette violation manifeste des règlements ? Encore une fois je ne saurais le dire ; mais ce que je sais très-bien c'est que ce journal, étant le seul ou à peu près le seul qui ait ses entrées franches au pénitencier, est lu avidement par les détenus protestants comme par les détenus catholiques et... le reste se devine. Moi-même j'en fais ici l'aveu, je n'ai pas su résister à cette fièvre pour les journaux. J'ai lu l'organe le plus fanatique des plus fanatiques protestants de la Puissance !...

J'ai été bien puni de ma coupable curiosité ; car le numéro qui est tombé entre mes mains aujourd'hui, contenait les injures les

plus grossières comme les plus mensongères contre la religion à laquelle j'appartiens.

Le 20 — Comme je l'ai déjà dit c'est M. Proulx qui remplace M. Leclerc, pendant l'absence de ce dernier. C'est un jeune prêtre très-poli et très-digne, parlant bien, pensant juste, d'une instruction réelle et d'une affabilité tout-à-fait exquise.

Dans ces tristes géhennes qu'on appelle pénitencier où le remords souffre et pleure, où le malheur souffre et prie, où tout geste ordonne, tout regard menace, où toute parole réprime ou punit, quand un mot part du cœur pour arriver au cœur, ce mot acquiert toute la valeur d'un bienfait. L'aumônerie du pénitencier va donc continuer à être dignement représentée. Nous avons perdu un père, presque un ami, nous avons encore un ami, un père en M. Proulx.

Je viens de dire que notre nouvel aumônier parle bien. En effet, le sermon qu'il vient de nous donner aujourd'hui sur la puissance et la bonté de Marie atteste, chez lui, un rare talent d'éloquence. Sa parole douce, facile, élégante, profonde et toujours gracieuse, fascine et éblouit tout le monde et fait qu'on voudrait toujours l'entendre parler. Mais aussi quel thème! quelle mine inépuisable pour l'orateur sacré que la *Bonté de Marie!* Ce magnifique sujet semblait emprunter aux circonstances une sublimité dont les gens qui vivent dans le monde ne peuvent avoir une idée.

C'est quand la société nous repousse, quand nous avons perdu notre honneur, notre place au soleil, nos droits même à l'espérance, oh! c'est alors qu'il est bon de nous rappeler, que si la terre nous poursuit de sa haine, de sa vengeance, nous avons là-haut une protectrice qui nous permet, malgré notre réprobation, de l'appeler notre mère, une mère de toutes grâces, de toutes miséricordes. Qu'il est suave, délicieux, admirablement beau, le spectacle qui se présente à nous lorsqu'élevant nos regards vers le ciel, nous contemplons, assise près de l'Éternel, près du Dieu fort et terrible dont la main lance la foudre et dont le regard fait trembler l'univers, une douce Vierge au regard clément dont le Tout-Puissant accomplit les moindres désirs avec un respect filial; une douce Vierge que nous pouvons appeler notre sœur, notre mère, et qui nous aime comme une sœur aime son frère, comme une mère aime son fils.

Marie, mère de Dieu et mère des hommes, Marie toute puissante et toute bonne!... Dieu l'a dit, les anges le disent, les générations qui nous ont précédés l'ont répété en passant sur la terre, et celles qui viendront après nous le répéteront en chœur jusqu'à

la consommation des siècles. Marie toute puissante et toute bonne !... Hymnes sacrées de reconnaissance et d'amour vous retentirez sans fin sous les voûtes de la Jérusalem éternelle.

“ Que craignez-vous, pourquoi vous désespérer, pauvres amis ? nous disait à la messe avec un accent entraînant le jeune orateur dans une brillante péroraison. Jetez-vous entre les bras de Marie. Qui peut arracher des bras d'une mère toute puissante l'enfant de sa tendresse ? Or, comment vous dire la tendresse de Marie pour vous ? N'est-elle pas la consolatrice des affligés ? Comment vous dire sa prévoyance, ses soins, sa sollicitude, sa clémence maternelle ? Où trouver des termes de comparaison ?

“ Voyez cette mère à qui le ciel vient de donner un enfant : vingt fois le jour, elle l'embrasse, elle le baise, elle le presse tendrement contre son cœur ; elle le nourrit, elle le berce, elle l'endort, elle le charme par ses chants ; rien ne lui coûte, ses instants, ses pensées, ses affections sont pour son ange. Le jour, elle veille assise auprès de son berceau ; la nuit, elle se lève vingt fois pour s'assurer si rien ne lui manque, pour apaiser ses cris et satisfaire ses désirs. Son enfant est pour elle l'or, l'argent, les pierreries, les bijoux, les sociétés, les fêtes, le monde entier.

“ Cette mère aime bien son enfant, n'est-ce pas ? eh ! bien, Marie vous aime encore plus.

“ Vous avez vu cette mère dont l'enfant est malade ; elle souffre elle-même toutes ses douleurs. Ses pleurs font couler ses pleurs ; ses soupirs provoquent ses soupirs. Démarches, consultations, veilles prolongées, pénibles soins, rien ne lui coûte. A nul autre elle ne cède la place au chevet du lit de douleur ; elle ne s'en rapporte qu'à son cœur de mère du soin de son enfant.

“ Cette mère aime bien son enfant, n'est-ce pas ? Eh ! bien, Marie vous aime encore plus.

“ Peut-être avez-vous vu encore cette autre mère que la pauvreté réduit à manquer du nécessaire : nuit et jour elle travaille pour adoucir à son enfant la rigueur du sort. Le morceau de pain, pénible fruit de son labeur, elle s'en prive pour apaiser la faim de son enfant ; pour rendre sa couche moins dure, elle dort sur la paille. Malade, on lui apporte un pain moins sec, une boisson qui n'est pas que de l'eau, quelques miettes de la table du riche : Y avez-vous pris garde ? elle n'y touche pas : son enfant est sorti, la meilleure part l'attend au retour.

“ Comme vous l'avez vu, cette mère aime bien son enfant, mais Marie vous aime encore plus.

“ Maintenant, mes pauvres amis, transportons-nous par la pensée chez notre mère. Voyez-là cette pauvre mère comme son re-

gard est inquiet, comme son front est soucieux, sa physionomie mélancolique. Si quelqu'un lui parle, elle est distraite. Si on veut qu'elle nous entende, qu'on lui parle de vous. Son esprit, sa pensée est avec vous, toujours avec vous. Elle souffre avec vous vos souffrances. Si elle parle, c'est de vous ; si elle mange, n'a-t-il pas faim ? si elle se chauffe, n'a-t-il pas froid ? si elle prend son repos, dormira-t-il lui cette nuit dans sa pauvre cellule ? Le temps, les heures, les minutes, elle les compte. Le moment de votre sortie de prison approche-t-il ? au moindre bruit de la rue elle ouvre la fenêtre. Est-ce *lui* ?... Elle sort de la maison, elle va sur le chemin pour voir si elle vous verra venir... Le voilà mon enfant!... vous êtes arrivé, vous êtes dans ses bras : le cœur devine le reste.

“ Votre mère vous aime bien, n'est-ce pas,— et vous aussi sans doute vous l'aimez bien, votre mère ?— Eh bien ! Marie vous aime encore plus.

“ Oui, Marie vous aime mille fois plus que la plus tendre mère n'aimât jamais son enfant. Recueillez bien vos souvenirs, mes chers amis ; pas un jour qui ne vous redise quelque nouvelle preuve de la tendresse de votre excellente mère ; vous ne croyez pas qu'il soit possible d'être plus tendrement aimé ? Eh bien ! Marie vous aime plus, cent fois plus que toutes les mères ensemble n'aimeront et n'aimèrent jamais leurs enfants. Dans quelque position que vous soyez, quelque faute que vous ayez eu le malheur de commettre, Marie vous aimera toujours de même. Comme celui de son Fils, son amour est immuable ; recourez donc toujours à elle, demandez grâce par elle. Vos fautes ont pu être grandes et nombreuses, mais votre position présente est aussi bien triste, bien pénible, bien malheureuse : appelez Marie ; car Marie est le *refuge des pécheurs, la consolatrice des affligés.*”

Le 22.—Le préfet vient de m'offrir la direction de la bibliothèque. Inutile de dire que j'ai accepté avec le plus grand empressement. Depuis que je suis ici je n'ai pu encore me tracer un plan de lecture et d'étude. Avec une bibliothèque composée de huit à neuf cents volumes—tous choisis avec le plus grand soin—comme est celle que je vais avoir à ma disposition, je pourrai donc me livrer avec facilité et profit à mes chères études. L'habitude d'occuper l'âme, en laissant reposer le corps ; sépare l'idée de la matière, exerce et féconde nos facultés les plus nobles, adoucit l'attente et nous révèle de plus en plus la nature distincte des deux substances que la vie unit en nous.

Les livres, les grands et bons livres—et le nombre en est considérable dans notre bibliothèque grâce au choix intelligent de

notre aumônier — les livres, formes splendides et sacrées sous lesquelles l'esprit des morts illustres se survit dans l'ordre intellectuel et moral, sont nos vrais aïeux. Dès que nos pensées comprennent la langue de ces morts glorieux, dès qu'elles savent la parler, le lien de notre parenté s'établit. Nous leur appartenons, ils nous appartiennent ; nous tenons par eux au passé, ils tiennent par nous à l'avenir ; nous brisons la pierre de leurs tombes, nous les ressuscitons... Ils nous apparaissent et nous montrent sous quel horizon notre soleil de demain se lèvera. Au milieu des flots où nos opinions incertaines se débattent, leur génie nous sert de boussole ; c'est l'étoile radieuse qui nous guide vers l'Orient.

Quel est l'homme qui, après une longue méditation, ne reconnaît la suprématie de l'esprit sur les sens ? Le plaisir, la douleur, ne peuvent nous émouvoir sans éveiller une pensée qui leur corresponde. La pensée, au contraire, s'élanche d'autant plus haut que le corps est plus faible. Elle est libre dans les chaînes, elle est se-reine dans les pleurs. Que l'adversité la touche, elle reste stoïque et plane tranquille au-dessus de ses coups.

Le 27.—Hier, nous sommes allés, T* et moi, comme c'est notre habitude depuis quelque temps, chez M. Leclerc en compagnie de M. Proulx. Pour éviter la rencontre des regards curieux nous passions derrière les murs d'enceinte du pénitencier ; une magnifique poule d'Inde se promenait comme une héroïne à la tête de ses petits. Tout-à-coup nous l'entendons pousser un cri lugubre dont nous ignorons la cause et l'intention. Nous nous arrêtons pour regarder. Au cri de la mère, tous les petits se tapissent sous la haie, sous l'herbe, sous le premier objet qui se présente ; quelques-uns, ne trouvant pas de quoi se couvrir, s'étendent par terre et contrefont les morts. La mère cependant porte ses regards en haut d'un air alarmé ; elle redouble ses gémissements, elle réitère le cri fatal qui abat tous ses petits. Frappés de l'embarras de cette pauvre mère et de son attention inquiète, nous cherchons dans l'air ce qui peut y donner lieu. A force de regarder, nous apercevons sous les nues un point noir que nous avons peine à démêler. C'est un oiseau de proie que l'éloignement [dérobe à notre vue, mais qui n'échappe ni à la vigilance ni à la pénétration de notre mère de famille : c'est ce qui cause son effroi. Enfin l'oiseau disparaît ; la mère change de note ; elle pousse un autre cri qui rend la vie à ses poussins. Ils accourent tous auprès d'elle, ils battent des ailes, ils lui font fête, ils ont mille choses à lui dire ; ils lui racontent apparemment tous les dangers qu'ils ont courus, la remercient de sa vigilance, et donnent des malédictions à la vilaine bête.

Nous avons été de moitié dans les alarmes de la mère et dans la frayeur de ses petits ; nous fûmes aussi de moitié dans leur commune joie. Nous les laissâmes à leur bonheur ne sachant ce que nous devons le plus admirer ou la vigilance éclairée de la mère, ou la docilité de ses petits. Nous bénîmes la Providence qui a donné un si admirable instinct à ces petits animaux.

Le 3 septembre.—La nature a déployé toutes ses pompes ; une végétation exhubérante étale ses richesses ; mille bruits imperceptibles et indéfinissables frappent l'oreille depuis le cri du gentil rossignol jusqu'au bruissement inappréciable de l'insecte qui chemine sous l'herbe drue.

C'est comme un immense concert dont les voix se fondent en un formidable et harmonieux unisson. Les arbres fruitiers montrent leurs richesses, les fleurs laissent voir leurs mille nuances et exhalent leur suaves senteurs emportées mollement sur les ailes du zéphir : tout se réunit pour adresser au Créateur un sublime sourire, un hymne de reconnaissance et d'amour. Quelle superbe matinée ! Oh ! que la terre est belle ! qu'il se cache d'intelligence dans ses splendeurs, d'espérance et de vie dans ses flancs !.....

J'ai prié le préfet de me laisser encore aller en dehors des murs. Là, je suis libre en apparence, c'est-à-dire libre avec le ciel libre sur ma tête, avec le sol libre sous mes pieds C'est si beau à regarder la campagne par un jour pareil à celui d'aujourd'hui... sans la voir rayée de noir par les grilles d'une prison... Mon Dieu ! récompensez notre bon préfet pour cette heure de délicieuse jouissance que j'ai goûtée en contemplant encore une fois la beauté de vos œuvres !...

Le 10.—Que viens-je d'apprendre et quelle nouvelle épreuve encore, ô mon Dieu ! M. Proulx que j'aime tant, auquel je suis déjà si attaché ; M. Proulx, la providence de mon malheur, lui qui s'ingéniait à retremper mon courage et qui y réussissait parfois... il s'en va... il nous laisse !...

Le 20.—Un autre jeune prêtre de Montréal, M. Colaneri, Italien de naissance, est venu aujourd'hui prendre la place de M. Proulx, en attendant que M. Leclerc soit de retour de son voyage au bas du fleuve. Puisse-t-il être aussi bon pour moi que ceux qu'il vient remplacer !...

Le 6 octobre.—Deux excellentes nouvelles à enregistrer dans mon journal aujourd'hui ! Ce bon, ce cher et si vénéré aumônier, dont j'ai tant regretté l'absence, nous est rendu. Son voyage aux eaux l'a rendu plus fort, il est relativement bien. Il s'est rendu chez moi ; il a vu ma mère, ma sœur, mon père, plusieurs de mes

amis : il m'assure qu'ils sont tous bien et pensent toujours au pauvre absent. Dieu en soit loué !

Comme si ce n'était pas assez de ces consolantes nouvelles, il nous annonce pour dimanche la visite de S. G. Mgr l'évêque d'Ottawa à la chapelle du pénitencier. Notre bon aumônier au milieu de nous !... l'un des membres les plus distingués de l'épiscopat canadien qui vient visiter les détenus du pénitencier de St. Vincent de Paul !... que de bonheur à la fois... pour nous qui en sommes si déshabitués ! Comme nous allons travailler pour que notre petite chapelle se fasse belle pour recevoir l'auguste visiteur !... Je laisse là ma plume... allons, vite à l'œuvre !...

Le 8.—“ A Mgr l'évêque d'Ottawa, les détenus du pénitencier de St. Vincent de Paul, reconnaissants ! ”

Telle était l'inscription que l'on voyait aujourd'hui au-dessus de l'autel encadré de feuilles d'érable, entouré de nombreux pavillons, de décorations de toutes sortes : la chère petite chapelle avait revêtu se plus beaux atours, ses habits de fête.

L'aumônier et le préfet dont tout le monde connaît l'esprit de foi, le dévouement au bien et la parfaite connaissance des convenances, reçurent Sa Grandeur à sa descente de voiture. Aussitôt Monseigneur, accompagné de plusieurs membres du clergé, est entré dans la chapelle et a béni les malheureux captifs prosternés à ses pieds. La sollicitude et le tendre intérêt dont ces derniers se voyaient l'objet, étaient pour eux une immense consolation.

Mgr Duhamel a officié pontificalement. Après la messe, il a adressé dans les deux langues (qu'il parle avec une grande facilité et une rare élégance) une courte allocution qui a dû produire d'excellents effets sur les cœurs que le crime, le remords ou le désespoir ont nécessairement rendus bien durs.

Le souvenir de la visite de l'évêque d'Ottawa aux détenus du pénitencier de St. Vincent de Paul, restera longtemps gravé dans leurs cœurs ulcérés, mais non encore fermés à la reconnaissance. Oui, ils se souviendront longtemps de Mgr Duhamel, car ils savent apprécier la charité et le dévouement ; ils le lui prouveront par leur docilité et leur obéissance à suivre ses conseils. Et si Dieu permettait une nouvelle visite, avec quelle joie ils le verraient revenir au milieu d'eux ! qu'ils seraient heureux de se courber sous sa main consacrée et de lui témoigner leur affection et leur reconnaissance !

Le 15.—M. Leclerc est de retour d'un voyage à Ottawa. Il m'a apporté les nouvelles les plus encourageantes du ministère de la justice. De concert avec les personnes les plus marquantes de ma localité qui s'intéressent à mon malheureux sort, il doit commen-

cer les démarches nécessaires pour obtenir mon élargissement. Puisse le succès couronner ses généreux efforts!...

Le 16.—Ce soir, comme j'étais à regarder ce magnifique point de vue que l'on embrasse des fenêtres du nouveau dortoir, le préfet est venu me voir.

A la première vue, on reconnaît en lui le préfet et, au premier mot, l'homme de haute intelligence et de noble cœur. M. Duchesneau s'est informé avec intérêt de ma santé, si je m'ennuyais toujours beaucoup. Je lui ai répondu qu'aujourd'hui comme hier, je souffrais, non pas au physique, mais au moral—ce qui est bien pire—et que demain comme aujourd'hui encore. Il m'a répondu avec un accent de loyale bonté : “Je le comprends, mon pauvre ami, et je le comprends si bien que je n'ose pas vous dire que l'espérance est tout à la fois pour vous un devoir et un droit ; je crois que vous avez droit d'espérer de sortir bientôt.” Je me suis incliné sans répondre. Le silence est la vertu du cœur.

(à continuer.)

ORAISON FUNÈBRE

DE S. S. LE PAPE PIE IX, PRONONCÉE A LA CATHÉDRALE DE ST. HYACINTHE,
LE 20 FÉVRIER 1878, PAR MGR RAYMOND.

Sacerdos magnus, qui in vitâ suâ suffulsit domum....curavit gentem suam....prævaluit amplificare civitatem, adeptus est gloriam in conversatione gentis....quasi sol refulgens, sic ille effulsit in templo Dei.

C'est le grand prêtre qui dans sa vie a soutenu la maison du Seigneur; il a eu soin de son peuple; il a été assez puissant pour agrandir la cité; il a acquis de la gloire au milieu de sa nation; comme le soleil resplendissant, ainsi lui a resplendi dans le temple de Dieu.—Eecl. 50.

Il n'y a que quelques jours encore, l'Eglise avait à sa tête un pontife à qui peut s'appliquer cet éloge donné à l'un des grands prêtres de l'ancienne loi. Plein de la plus vive sollicitude pour la société qui lui était confiée, il la soutenait contre les attaques de ses ennemis: il lui avait fait prendre un grand accroissement; les œuvres éclatantes qu'il opérait dans l'exercice de sa dignité avaient rendu son nom glorieux; répandant partout la lumière de son enseignement, il brillait comme le soleil qui éclaire le monde. Il était parvenu à l'âge le plus avancé; mais on était si habitué aux faveurs extraordinaires du ciel à son égard, qu'on se flattait que des jours nombreux encore seraient ajoutés à sa vie déjà si prolongée..... Et voici que tout-à-coup retentit ce cri douloureux: Le pape est mort! Cette nouvelle a répandu partout la consternation et la tristesse. C'est que celui qui venait de disparaître de la scène du monde était le plus grand de nos contemporains, non-seulement à raison de la dignité sublime dont il était revêtu, mais

aussi à cause de ses éminentes qualités personnelles, des actes prodigieux qu'il a opérés, de l'empire qu'il a exercé sur les esprits, et de l'estime universelle dont il était l'objet. Il laisse un des plus grands noms qui doivent briller dans les fastes de l'histoire.

Mais on le sent, ce sont surtout ceux qui portaient le nom de ses enfants, qui vénéraient en lui une paternité sainte, que ce douloureux évènement doit plus vivement affecter. Aussi vous êtes réunis aujourd'hui dans cette enceinte pour témoigner, par cette pompe funèbre que votre piété filiale a rendu aussi solennelle que possible, le respect et l'affection dont vos cœurs étaient pénétrés à son égard.

A l'expression de ces sentiments envers notre très Saint Père Pie IX, nous devons joindre des prières pour son repos éternel ; car la sainteté divine peut encore trouver quelques taches dans ce qui a paru saint aux yeux des hommes ; et il est dit *qu'un jugement sévère sera exercé à l'égard de ceux qui commandent* (Sap. 6.) Appliquez surtout à l'âme de celui qui a eu la charge de l'Eglise entière, le sang de Jésus, à qui il a rendu un si grand hommage par la fête qu'il a instituée en son honneur, et en qui il a inspiré une confiance si vive par cette parole : Mettez sur votre cœur une goutte du sang précieux, et ne craignez rien.

Toutefois ce n'est pas pour demander ces prières que l'Eglise sollicite pour tous ceux que la mort lui enlève, quelle que soit leur dignité, que je viens en ce moment réclamer votre attention. Je veux vous engager à élever vers Dieu l'hommage d'une vive reconnaissance de ce qu'il nous a donné, en celui dont nous déplorons la perte, un pontife qui par ses œuvres et ses vertus a fait l'honneur de la société religieuse à laquelle nous appartenons. Je dis plus ; la carrière pontificale de Pie IX a été à elle seule une démonstration de l'institution divine de la papauté et par là même une éclatante confirmation de notre foi ; c'est à établir la vérité de cette assertion que je consacre ce discours.

Le pape, c'est le vicaire du Christ, c'est son représentant, il doit continuer son œuvre.

Le Verbe divin s'est incarné pour instruire les hommes et les sanctifier afin qu'ils pussent obtenir la vie céleste. Il a donné ordre de croire tous ses enseignements et de pratiquer le culte qu'il a établi sous peine de damnation éternelle. Mais le Christ n'est plus sur la terre ; il n'a rien laissé d'écrit. Comment connaître sa doctrine ? Les Evangiles ne la contiennent pas tout entière, et sur nombre de points, ce qu'ils révèlent est l'objet des interprétations les plus opposées.

Jésus a établi des sacrements pour sanctifier les hommes. Où en sont les ministres, et où est le pouvoir qui donnerait à ceux-ci leur mission ?

Le Christ a pourvu à tout dans sa sagesse infinie. Il a fondé l'Eglise, c'est-à-dire, une société religieuse, parfaitement organisée régie par un chef revêtu de l'autorité divine, rappelant les enseignements divins dans toute leur pureté, et entretenant dans les fidèles la vie spirituelle par la distribution des dons sacrés confiés à son ministère.

Il a conféré cette dignité à l'un de ses apôtres en lui disant : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié au ciel.* (Math., 16.)

Ce pouvoir, on le sent, devait être transmis à toute la succession des chefs de l'Eglise, puisque celle-ci doit durer jusqu'à la consommation des siècles.

Eh bien ! peut-il y avoir une preuve plus palpable de l'institution divine de l'Eglise que la permanence de cette société dans toute l'intégrité de la constitution qu'elle a reçue du Christ, toujours parfaitement soumise au chef chargé de la régir, et cela au milieu de toutes les vicissitudes des choses humaines, et malgré même les plus violentes persécutions sans cesse dirigées contre elle ?

Or, il y a près de dix-neuf cents ans que la parole du Christ prédisant le triomphe de l'Eglise sur l'enfer a été prononcée et chacun des siècles écoulés depuis, est venu en prouver l'infailible vérité.

Seule, la papauté, sur laquelle s'appuie l'Eglise, ne périt pas.

Cet empire romain, maître du monde, dans la capitale duquel Pierre a fixé le siège de sa domination, est depuis longtemps tombé en ruines : les institutions de la civilisation ancienne ont péri ; le paganisme, si puissamment défendu par la force matérielle, et plus encore par celle des passions humaines, a disparu pour la gloire et le bonheur de l'humanité ; les diverses hérésies qui ont attaqué l'Eglise, souvent d'une manière si formidable ont succombé sous ses anathèmes ; les dynasties, placées à la tête des peuples, se sont succédé les unes aux autres ; des révolutions de toutes sortes ont eu lieu dans tous les Etats ; aucune institution sociale n'existe aujourd'hui dont l'histoire soit autre chose que le récit des transformations qu'elle a subies.—Regardez l'Eglise ; elle subsiste, la même dans son dogme, sa morale, son culte, l'autorité de son chef.

Mais notre siècle, c'est éminemment celui du changement : on

peut le nommer le siècle de la Révolution, du bouleversement, dans tout ordre de choses. A chaque instant on y entend crouler ce qui restait encore des institutions d'âges plus ou moins reculés ; on étouffe à la poussière des débris qui de toutes parts viennent couvrir le sol social. Cette fureur de faire des ruines s'attaque surtout à l'Eglise du Christ. Nulle joie parmi ses adversaires n'égalerait celle de la voir renversée, et de fouler aux pieds les restes brisés de la pierre qui la soutient. A bas le pape ! voilà le cri qui sort de toute bouche ennemie du catholicisme.

Eh bien ! le Christ a voulu confondre l'incrédulité et l'hérésie de notre époque en y faisant briller d'un éclat plus resplendissant que jamais le caractère divin que porte la société qu'il a fondée. Dans nul des nombreux siècles qu'elle a traversés, la papauté n'a montré plus de vigueur, de puissance ; jamais elle n'a exercé un empire aussi étendu ; jamais elle n'a reçu un aussi glorieux hommage de vénération et de soumission. Or, c'est dans le grand et saint pontife dont la mémoire nous réunit en ce lieu qu'apparaît d'une manière merveilleuse la force vitale que le Christ a donnée à celui qui le représente sur la terre.

La puissance véritable est celle qui s'exerce sur les esprits et les cœurs. Conquérir les intelligences au point de les voir adhérer à toute parole qu'on leur adresse, exciter envers soi l'affection et le dévouement jusqu'au sacrifice, n'est-ce pas la domination la plus glorieuse, la manifestation la plus éclatante de la force dont on dispose ? C'est là l'empire que le Christ exerce sur la société qu'il a fondée ; c'est la preuve de sa divinité. Quand je vois, a dit Bossuet, l'esprit dompté et le cœur soumis, j'adore, Eh bien ! adorons le Christ qui a donné à son vicaire cette puissance qui a tout attiré à lui : *omnia traham ad meipsum, Joan : 12*

Admirons d'abord la force divine dont a été doué Pie IX, dans les luttes qu'il a eues à soutenir. Son pontificat a été traversé par les plus violents orages, les rois et les peuples ont été conjurés contre lui ; il a été dépossédé même de son pouvoir temporel ; mais sa puissance dans l'ordre spirituel n'en paraîtra qu'avec plus d'éclat.

Quand Pie IX monta sur le trône pontifical, l'esprit révolutionnaire avait déjà envahi l'Italie et Rome même. Des condamnations avaient été portées contre des séditions qui avaient tenté de troubler le règne précédent. Le nouveau pape accorda une amnistie générale, et pour se rendre aux vœux qu'on lui exprimait de toutes parts, s'y sentant d'ailleurs porté par ses propres idées, il opéra des réformes importantes, et donna à ses sujets la liberté politique et civile, dans la mesure que peut comporter l'indépen-

dance du pouvoir pontifical nécessaire à son autorité spirituelle. Il croyait avoir satisfait les désirs de son peuple, et avoir mérité sa reconnaissance; la noblesse de son cœur le trompa; on en voulait à son trône comme roi, et à sa chaire comme pontife. Avec une perfidie pleine de la plus grande ingratitude, on organisa en son honneur des ovations qui n'étaient que des menées séditeuses. Bientôt le pape le sentit; ce fut dans une occasion où il montra que la fermeté se joignait chez lui à la clémence.

Un jour la foule se pressa autour du Quirinal pour demander la bénédiction du St. Père; mais voici que des cris sinistres s'élèvent en réclamant une concession contraire aux intérêts de l'Eglise. Pie IX laisse tomber sa main déjà levée pour bénir, et prononce ces paroles devenues célèbres: "Je ne dois, je ne puis, et je ne veux prêter l'oreille à ce que vous demandez; je ne vous bénirai qu'à la condition que vous serez fidèles à l'Eglise et à son chef." La foule, qui n'était pas encore entièrement séduite le promit, et le pape la bénit.

Mais la démagogie continue son œuvre: elle émet chaque jour des prétentions nouvelles. En vain le pontife-roi cède encore à quelques-unes de ses exigences; elle a recours à la violence et au meurtre. Le ministre du pape, le comte Rossi, est horriblement assassiné; une balle meurtrière lui enlève son secrétaire, Mgr Palma. On assiège le St. Père dans son palais; sa vie est menacée; il est forcé de quitter Rome. Le chef de l'Eglise n'échappe que sous un habit déguisé aux attentats auxquels il est exposé de la part de ses sujets rebelles.

Peu de faits dans l'histoire offrent le spectacle d'une aussi grande pervsité que celui de la démagogie romaine aux prises avec Pie IX. L'ingratitude, la plus hypocrite perfidie, la violence poussée jusqu'au meurtre; tout cela dénote à quel degré de scélératesse peuvent descendre les hommes sous l'influence de l'esprit satanique de la Révolution. Heureusement le cœur est soulagé par l'admiration de la grandeur d'âme du pontife apparaissant avec tant d'éclat au milieu de ces crimes hideux.

La Providence a voulu donner dans les faits que je rappelle une solennelle leçon. C'est que plus on cède aux exigences du parti révolutionnaire, plus il devient impérieux. Tout acte de bienveillance à son égard ne fait que lui donner plus d'audace. Comme l'abîme, il ne dit jamais: c'est assez. *Infernus numquam dicit, sufficit.* Prov., 30. Il faut qu'il dévore tout ce qui est autorité, ordre, vertu, tout ce qui porte une empreinte divine.

L'Europe s'est émue à l'aspect de Rome tombée entre les mains des démagogues. La France, malgré les tendances peu religieuses

de son gouvernement, s'arma pour les droits du pontife et le rétablit sur son siège aux acclamations d'une foule immense qui semblait ivre de joie. En vain le président de la République française veut dicter au pape des conditions incompatibles avec l'indépendance de son autorité, le vicaire du Christ déclare qu'il préfère l'exil à l'abdication. Redevenu maître des Etats de l'Eglise, il les gouverne avec la plus grande sagesse, et travaille avec une énergique activité au développement de leur prospérité matérielle. Mais les signes d'une nouvelle perturbation se multiplient bientôt : la diplomatie des puissances étrangères, attaquant sourdement son pouvoir temporel, prépare les voix à la violence qui devra le lui ravir bientôt. Pie IX répond avec la plus grande fermeté et une force invincible de raison aux reproches que l'on fait à son gouvernement. Il brave la puissance des princes qu'il sait lui être hostiles en condamnant l'injustice de leurs procédés à son égard. Il prononce les plus sévères paroles contre le potentat qui s'est fait le bourreau de la Pologne. Toutes les autres puissances laissent sans rien dire immoler cette victime ; lui seul élève la voix en sa faveur. Je ne veux pas être forcé, dit-il, de m'écrier un jour en présence du juge suprême : *Væ mihi quia tacui*. Malheur à moi parce que je me suis tu. (Ps. 6.)

Mais la perte de son autorité temporelle est décidée.

A l'aide de l'intrigue ou de la violence, quelques-unes de ses provinces sont d'abord enlevées, et enfin par un acte de brigandage, le plus honteux qui se soit commis chez les nations dites civilisées, Rome même est soustraite à son pouvoir, et pendant plus de sept ans, il voit la ville sainte, la capitale du monde catholique, assujettie à un indigne usurpateur qui fait disparaître ses magnifiques institutions religieuses, et l'abandonne aux insultes de l'impiété et aux flétrissures d'une immoralité, encouragée à sa honteuse audace, dans le but de pervertir les populations en se servant du vice pour ravir la foi.

Eh bien ! c'est au milieu de tant de démonstrations hostiles, de persécutions violentes qu'il a eues à subir pendant son long règne que Pie IX a accompli d'une manière si admirable les grands actes de son pontificat et exercé un si puissant empire sur la société dont il est le chef. Tout secours de la part des hommes lui a manqué : évidemment donc le pouvoir dont il a disposé lui vient du ciel. Et ce courage invincible qui en lui ne s'affaiblit dans aucun combat, qui résiste à toutes menaces, qui lui fait hardiment affirmer ses droits contre la force des empereurs et des rois ; cette fermeté qui ne cède jamais, au milieu de ces lâches compromis, de ces défaillances honteuses, de ces abnégations de

l'honneur dont l'histoire de notre siècle aura à faire l'ignoble récit ; cette grandeur morale qui s'élève si majestueusement au-dessus de tant d'abaissement du cœur et de la conscience ; tout cela ne décèle-t-il pas une vertu surhumaine et ne met-il pas sous nos yeux comme une image de la majesté et du calme du Verbe incarné au milieu de ses ennemis ? Qu'on ne s'en étonne pas ; le pape est le représentant du Christ : cela seul le démontrerait.

De plus quelle est la cause de cette haine acharnée contre l'autorité pontificale ? Pourquoi cette guerre astucieuse et violente qu'elle a eue sans cesse à soutenir ? Ni par leur étendue, ni par leur richesse, ni par leur position géographique, les Etats romains n'ont une importance politique telle qu'ils puissent exciter une ambition qui, pour s'en emparer, ne recule devant aucune injustice, aucune violence des droits les plus sacrés ? Mais le pouvoir temporel est la sauvegarde de la liberté avec laquelle doit s'exercer l'autorité spirituelle. Faire tomber le pape, par là même l'Eglise, c'est la raison qui seule explique cette guerre intellectuelle et matérielle faite au St. Siège avec une ardeur si violente et si constante. Aussi, avec le Psalmiste, nous pouvons demander : *Quare fremuerunt gentes, astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum.* Pourquoi les nations ont-elles frêmi, et les rois de la terre se sont-ils levés pour se concerter ? Et nous répondrons avec David : *Adversus Deum et Christum ejus* : C'est contre le Seigneur et son Christ. (Ps. 2.)

Voici un homme, doué de toutes les qualités personnelles propres à attirer le respect, exerçant l'autorité dont il dispose sans qu'on ait pu lui reprocher la plus légère injustice, qu'on entend sans cesse prêcher l'ordre, la paix, toutes les vertus. Eh bien ! la presse, la diplomatie, la force matérielle se coalisent contre lui ; il faut à tout prix le renverser. Il est le vicaire de Jésus-Christ ; pas d'autre cause à cette persécution qu'il subit. Il doit partager le sort de Celui qu'il représente, duquel il a été dit qu'il serait un objet de contradiction : *Signum cui contradicetur.* (Luc 2.) Ainsi, vous le voyez, par la guerre incessante qu'on lui a faite, et qu'il a si noblement soutenue, Pie IX atteste l'institution divine de la papauté.

On l'a dépossédé de son pouvoir temporel ; c'est là une de ces épreuves passagères dont l'Eglise sort victorieuse tôt ou tard. Mais considérez maintenant qu'elle est l'étendue de la domination spirituelle de Pie IX et la manière dont il a exercé son pouvoir.

“Le monde, avait-il dit aux évêques réunis autour de lui, me dispute ce grain de sable sur lequel je suis assis ; mais ses efforts sont vains. La terre est à moi ; Jésus-Christ me l'a donnée ; à

lui seul je la rendrai, et jamais le monde ne pourra me l'arracher."

En effet, c'est sur le monde entier que le pape a autorité : toutes les nations doivent être soumises à ses enseignements : *Docete omnes gentes.* (Mathieu, 28.) Héritier de la puissance du Christ, il doit comme lui dominer d'un océan à l'autre, jusqu'aux extrémités du monde. *Dominabitur a mari usque ad mare : usque ad terminos orbis terrarum.* (Ps. 71.)

Le voyez-vous cet homme. Du siège de saint Pierre qu'il occupe il jette ses regards sur l'univers entier ; il y compte environ 250 millions de sujets : il n'est point de peuple où il ne trouve un nombre plus ou moins grand d'hommes soumis à son empire. Son nom est connu, son autorité est respectée depuis l'océan Glacial jusqu'aux îles les plus reculées des mers du Midi. Il faut qu'il maintienne dans une seule croyance, un seul culte, cette immense population de langues, de nationalités, de mœurs si diverses. Quelle mission ! Pie IX l'a remplie glorieusement. Avec le zèle le plus dévoué, secondé d'une activité prodigieuse, il pourvoit à tous les besoins du monde catholique, rappelant sans cesse les vérités objets de la foi, condamnant toutes les erreurs, remédiant à tous les abus, venant au secours de tous ceux qui souffrent la persécution, alimentant la piété par tous les moyens de sanctification dont son ministère sacré le fait le dispensateur. Outre les soucis que lui apportent les choses extérieures, il a comme l'Apôtre, la sollicitude de toutes les Eglises *Præter illa quæ extrinsecus sunt sollicitudo omnium Ecclesiarum.* Nulle misère, nulle faiblesse ne se fait sentir dans son vaste domaine, qu'il n'y compatisse et ne le soulage. Nul scandale n'attaque une partie quelconque de son troupeau, qu'un zèle ardent ne s'allume en lui pour l'éloigner. *Quis infirmatur et non ego infirmor ; quis scandalisatur, et non uror.* 2 Cor. 1.

Quel travail prodigieux dans cette correspondance avec les évêques du monde ! quelle fermeté dans ses lettres aux souverains pour réclamer auprès d'eux le respect des droits de l'Eglise ! Et admirez de quelle sainte ambition il est animé pour étendre son empire afin d'y faire glorifier Dieu. Il a fondé environ 180 évêchés nouveaux, et il a envoyé de nombreux missionnaires aux contrées les plus éloignées du siège de sa puissance ; l'industrie de notre siècle ne semble avoir inventé d'aussi rapides moyens de communications entre les diverses parties du globe, que pour transporter ses délégués allant y établir ou maintenir son autorité. Maintenant, je le demande quel est celui qui contemple Pie IX dans cette activité si pleine de sollicitude, et en même temps si

efficace sur le monde entier qui ne dise : Il y a dans cet homme quelque chose de divin.

Voyez un effet éclatant de cette autorité qui lui vient d'en haut. Il est un pays glorieux, puissant, qui depuis plus de trois siècles a secoué le joug de l'autorité du Saint Siège, qui a répandu à larges flots le sang de ceux qui persistaient à s'en reconnaître les sujets, qui a sans doute depuis traité les catholiques avec justice et bienveillance, mais dont le peuple sent encore se ranimer sa vieille haine au cri : Pas de papisme ! Là, la suprématie religieuse est entre les mains de la souveraineté politique qui en est jalouse. Eh bien ! Pie IX avec une audace qui, humainement semble une témérité, agit à l'égard de ce pays comme s'il en était le maître ; il y rétablit la hiérarchie catholique ; il élève des sièges épiscopaux à côté de ceux qu'occupent les prélats anglicans et il va jusqu'à placer dans la capitale de cet empire un dignitaire dont le titre éclipse tous les autres, un prince de sa cour, un cardinal. A cet acte le pouvoir royal s'indigne, le peuple fait entendre des cris de colère, le parlement se hâte de passer une loi, pour empêcher de reconnaître les pontifes nommés par le pape. Mais celui-ci ne se trouble pas, il montre qu'il a part à la puissance du Christ calmant les flots agités. En effet, peu à peu la tranquillité se rétablit en Angleterre ; la loi portée contre les titulaires catholiques devient une lettre morte ; l'autorité de ceux-ci est partout reconnue, respectée, écoutée, et la robe de pourpre du cardinal se déployant avec majesté fascine les regards, et attire sur celui qui la porte la vénération de ceux-mêmes que leur erreur empêche de se soumettre à son pouvoir. On sent qu'un souffle puissant venant de Rome sur ce pays va, dans un avenir plus ou moins prochain, dissiper l'hérésie trois fois séculaire qui le domine encore, et ajouter aux gloires si éclatantes de la noble Albion, celle d'un peuple catholique dont le chef pourrait, alors avec droit, porter le titre de défenseur de la foi et de protecteur de l'Eglise.

Ce que Pie IX a fait pour l'Angleterre, il l'a renouvelé quelques années après, avec la même autorité et le même succès, à l'égard de la Hollande, et tout récemment à l'égard de l'Ecosse.

Reportez-vous maintenant à un acte de notre glorieux pontife qui a eu un bien grand retentissement. L'entendez-vous du haut de la Chaire de Pierre prononcer ces paroles : Nous définissons que la doctrine qui tient que la Bienheureuse Vierge Marie a été Immaculée dans sa conception par un privilège singulier du Seigneur, a été révélée de Dieu et doit être fermement et constamment crue de tous, sous peine de naufrage dans la foi. A cette définition l'immense société catholique s'est inclinée, et a dit. Je crois.

Il faut connaître la portée de ce décret solennel pour en sentir la hardiesse, l'importance et l'efficacité.

L'erreur dominante dans notre siècle, c'est le rejet de tout ce qui est surnaturel, c'est l'assertion que l'homme s'élève de progrès en progrès, et qu'il doit tout à ses propres efforts. Et parmi tous les enseignements catholiques, il n'en est aucun qui irrite si fortement l'incrédulité et l'hérésie, comme celui qui proclame les privilèges de Marie, et autorise à son égard le culte que lui rendent les fidèles. Or, par la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, Pie IX a rappelé les plus grands mystères de notre foi, il a déclaré que l'homme est un être déchu, dégradé, qu'il lui faut pour se relever l'assistance divine, qu'une seule créature humaine a échappé à la chute commune, pour devenir en restant vierge, la Mère d'un Dieu, s'incarnant afin de sauver les hommes; et que par une conséquence nécessaire, celle qui est l'objet d'un si glorieux privilège, d'une si haute dignité, mérite un culte d'admiration, de vénération et de confiance. Dans l'acte du vicaire du Christ qui a établi si solennellement ces vérités, quelle affirmation des mystères les plus élevés de la foi catholique ! Quelle protestation contre les erreurs du siècle dans cette adhésion universelle de la société la plus nombreuse, la plus éclairée de la terre, aux décisions du Souverain Pontife, et dans ces démonstrations si remplies de sainte allégresse qui, par tout le monde catholique, ont accueilli le décret proclamant la gloire de Marie. A cet honneur insigne décerné à la Vierge sainte par Pie IX, à ces accents de joie et d'amour alors dirigés vers elle, la femme bénie entre toutes les femmes, ne nous est-elle pas apparue, selon le langage sacré, écrasant de son pied le serpent auteur de toute erreur, de tout mal ? Quand a-t-on vu un homme réclamant avec une si impérieuse autorité la foi à de tels mystères et l'obtenant avec une adhésion si générale ? Oh ! c'est que, ainsi que le Christ lui-même son vicaire a enseigné comme ayant puissance. *Docens eos quasi potestatem habens.* (Marc. 7.)

Regardez maintenant Pie IX entouré d'un grand nombre d'évêques dans la basilique de St. Pierre. Ne semble-t-il pas que les portes du ciel soient ouvertes à ses regards et qu'il en distingue les habitants fortunés ? Il exhume des entrailles de la terre les corps des personnes qui n'avaient jeté aucun éclat dans la vie, ceux d'un pauvre mendiant, d'une humble bergère ; il les met sur les autels à côté du corps sacré du Christ, et ordonne à tous ses sujets de leur rendre un hommage de vénération, en même temps qu'il les invite à avoir recours à leur intercession auprès de Dieu. A sa voix, tous les cœurs, toutes les bouches s'ouvrent pour élever

vers ceux qu'il a déclarés être au nombre des saints, ces accents pleins de confiance : Priez, priez pour nous. C'est à plusieurs reprises dans son pontificat que Pie IX a décerné ce sublime honneur à des serviteurs de Dieu. Et le ciel par de nouveaux prodiges, ajoutés à ceux qui avaient provoqué leur canonisation, a confirmé le décret par lequel le vicaire du Christ les avait glorifiés. Que l'on trouve ailleurs un potentat qui ait le pouvoir de rendre à des hommes, disparus de la terre depuis un temps plus ou moins long, un hommage qui fasse vénérer leur mémoire, et la rende à jamais immortelle.

Que de discussions dans notre siècle sur les questions les plus vitales pour l'homme et la société ? Les principes les plus contradictoires ont été soutenus avec une lutte acharnée sur les points fondamentaux de l'ordre intellectuel et moral. De funestes erreurs se propageaient partout ; nombre d'esprits, même au sein de l'Eglise, s'en laissaient dominer.

Mais voici que du haut d'un siège, qu'on croyait n'être qu'un débris chancelant, un septuagénaire, accablé d'injures et de menaces, élève sa voix avec une force qui la fait retentir dans le monde entier, et avec une netteté d'affirmation, qu'on sent venir d'une autorité divine, il décide toutes les questions si violemment agitées. Je le vois dérouler entre ses mains une longue feuille, où sont inscrites quatre-vingt propositions, soutenues, défendues, protégées par toutes les ressources du sophisme, par les intérêts des plus ardentes passions, et par la puissance jalouse des Empereurs et des Rois. Là sont contenues des assertions erronées sur Dieu, l'Eglise, le pouvoir temporel du Pape, les droits de la raison, les principes de la morale, les rapports de la religion avec l'éducation, la liberté, la tolérance, etc.

Le pontife suprême dénonce ces propositions avec un accent d'indignation, puis il prononce contre elles cet anathème : Toutes et chacunes des mauvaises opinions et doctrines, qui viennent d'être rappelées, nous les réprouvons, proscrivons et condamnons *Omnes et singulas pravas opiniones et doctrinas, commemoratas, reprobamus, proscribimus, atque damnamus*. J'écoute... Est-ce un cri de révolte qui va s'élever de la société qui jusqu'ici a reconnu l'autorité du pape. Non, j'entends l'écho se prolongeant de distance en distance dans tout le monde catholique, et répétant : *Reprobamus, proscribimus, atque damnamus*.

Sans doute hors du sein de l'Eglise l'erreur anathématisée a rugi ; elle a redoublé les invectives et les propos violents. Mais le vicaire du Christ répond à ces cris furieux ; quelque bouleversement qu'il arrive, le moindre point de la doctrine que j'ai définie

ne sera jamais retracté. L'enseignement que j'ai donné sera la règle permanente des intelligences dans cette société perpétuelle et universelle qu'a fondée le Christ, dont je suis le représentant.

Quel préservatif pour les esprits des fidèles con're les attaques des fausses doctrines ! L'erreur, il est facile de la reconnaître ; elle est là dans le *Syllabus*, stygmatisée d'un anathème à jamais indélébile, parce que c'est la main de Dieu qui a dit : *je suis la vérité* (Jaan. 16), qui a signé par la plume de Pie IX cette condamnation de tant d'aberrations de l'esprit humain, égaré par l'esprit infernal.

Oui, la nature même de cet acte, l'adhésion qu'il a reçue de tout le monde catholique, l'autorité avec laquelle il s'est accompli, la solution qu'il a donnée aux questions les plus débattues, tout cela permet de la présenter hardiment comme nne démonstration en faveur de la force divine de la Papauté à laquelle nulle réplique ne peut être faite sans une injure à la raison.

En voici une autre preuve.

Déjà à plusieurs reprises le pape avait réuni auprès de lui un grand nombre d'évêques, notamment lors de la célébration du 18ème centenaire de la mort de St. Pierre, fête où la perpétuité du siège apostolique resplendissait avec tant d'éclat. Mais pour traiter de hautes questions de foi et de discipline, il veut une de ces assemblées où la catholicité de l'Eglise s'affirme si solennellement, un concile œcuménique.

Malgré les anxiétés des gouvernements et des peuples qui, au milieu des agitations politiques, n'osent compter sur le lendemain, et les efforts tentés pour renverser son propre trône, il convoque à jour fixe, 18 mois d'avance, tous les évêques du monde à venir siéger avec lui au Vatican, et il les voit arriver au nombre de près de huit cents, venant de l'Orient et de l'Occident, du Septentrion et du midi ; jamais le monde n'avait vu une si imposante, une si vénérable assemblée ! Or, voici que les circonstances provoquent une déclaration qui n'était nullement le but de cette réunion. Après des débats, commandés par l'importance de cette mesure, les pontifes, représentants l'Eglise universelle, ayant constaté la tradition perpétuelle conservée dans chacun de leurs diocèses, proclament que c'est une vérité divinement révélée, que le Chef de l'Eglise, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, est infaillible dans la doctrine qu'il définit concernant la foi et les mœurs ; la confirmation du vicaire du Christ, donnée à cette déclaration, en fait un dogme de foi, soumettant à l'anathème tous ceux qui y refuseraient leur adhésion.

Quel moment pour Pie IX que celui où son infaillibilité a été

si solennellement acclamée par l'Eglise catholique, ayant pour organe, sous le souffle de l'Esprit Saint, l'épiscopat presque tout entier. Il avait proclamée Marie immaculée dans sa conception ; la Vierge, Mère de Dieu, si spécialement invoquée par le Concile, le fait proclamer en retour immaculé, c'est-à-dire infaillible, dans sa doctrine.

Un homme infaillible, quelle merveille ! un homme qui, consulté de toutes les parties du monde sur les plus hautes questions, ne se trompe jamais et enseigne toujours la vérité aux intelligences, on le sent, il y a là quelque chose au-dessus de l'humanité dont le propre est d'errer : *Humanum est errare*. Et cette merveille elle ne trouve plus d'incrédules dans l'immense société catholique. Qui ne le voit, la Providence en a réservé la constatation authentique à notre époque, pour assurer, par une voix parlant au nom du ciel, le maintien de la vérité, contre ce doute qui est le partage de si nombreuses intelligences égarées par tant de doctrines mensongères.

Admirez ce spectacle dont jamais aucun autre peut-être n'a présenté la solennelle grandeur.

Pie IX est là, au milieu des évêques du monde, dans le plus grandiose édifice qui soit sur la terre. Il lève sa tête décorée de la triple couronne, vers le dôme de la sublime basilique, autour duquel il lit ces mots : *Tu es Petrus, et super hanc petram, ædificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* ; et il voit la réalisation de ces paroles dans l'autorité qu'il exerce lui-même, si puissante, si glorieuse ; dans ces pontifes si nombreux qui ont tous reçu leur mission du siège apostolique ; dans la permanence de cette Eglise, depuis son origine professant sans cesse la même foi, pratiquant le même culte, soumise au même chef, et toujours victorieuse des puissances infernales ; dans cet hommage solennel qui vient d'être rendu à son plus auguste privilège ; et il jouit de cette glorification de sa dignité, qu'il a héritée de la succession non interrompue de 260 pontifes, sur les débris du plus colossal empire qu'aient fondé les hommes, à l'aspect de tant d'institutions, de tant de dynasties, de tant de sociétés mortes ou expirantes, et au milieu du bruit des révolutions qui font crouler de toutes parts tout ce qui n'est pas divin. Au souvenir de cette scène, mon esprit s'exalte, mon cœur s'émeut, et trouvant en elle une nouvelle et puissante confirmation de ma foi, je m'écrie de toutes les forces de mon âme : *Credo in unam, sanctam, catholicam et apostolicam ecclesiam*.

Et n'est-ce pas aussi un hommage à sa dignité de vicaire du Christ, que ce dévouement de tout genre dont Pie IX a été l'objet ?

Lacordaire, dans un de ses plus sublimes mouvements d'éloquence, proclamait la divinité de Jésus à l'aspect de l'empire qu'il a exercé sur les esprits et de l'amour ardent dont il a reçu le témoignage dans tant de sacrifices accomplis pour lui. Ce qui s'est passé à l'égard du représentant du Christ, semble ajouter à la force de cette démonstration.

Pie IX a vu accourir de divers pays, des contrées même que l'océan séparait de lui, de nombreux jeunes gens au cœur généreux, qui laissaient les jouissances du présent, les espérances de l'avenir, pour aller lui offrir leur sang, et qui comptaient pour rien leurs fatigues, et les dangers auxquels les exposait l'épée ou le poignard de ses ennemis, sous l'influence du noble et pieux sentiment qui les portait à tous les sacrifices pour défendre son pouvoir et sa personne, si profondément honorée, si ardemment aimée.

Dépouillé de tout, sans ressources pour pourvoir aux besoins d'une administration qui embrasse le monde, il a trouvé de toutes parts, pour soutenir l'honneur et les devoirs de sa dignité, des dons venant non-seulement des magnifiques libéralités de la richesse, mais aussi des épargnes, des sacrifices de l'homme de travail, de la pauvre servante.

Prisonnier au Vatican, il a vu se réunir à ses pieds des milliers et des milliers de pèlerins, de toutes les classes de la société et de nations diverses, même lointaines, lui offrant l'hommage de la plus vive affection, de la soumission la plus entière, et considérant comme le plus grand bonheur de leur vie de voir un de ses regards rencontrer leurs yeux, d'entendre sa parole ranimer leur foi et leur courage, et de sentir sa main répandre sur eux les bénédictions divines. Or, tout cela s'explique par ce reflet de la majesté et de la bonté du Christ, apparaissant sur son vicaire et lui attirant les cœurs.

Et quel image du Christ Pie IX ne présente-t-il pas dans les éminentes vertus qui l'ont distingué, dans cette bienveillance affectueuse exprimée par sa physionomie, ses paroles et ses actes, dans cette générosité qui lui faisait si libéralement donner ce qu'il recevait, dans cette miséricorde toujours prête à accueillir par le pardon le repentir des plus injurieuses offenses, dans cette patience si résignée, si calme avec laquelle il a supporté l'ingratitude, la perfidie, l'insulte, l'enlèvement de ses Etats, dans cette piété qui lui faisait trouver avec Dieu sa consolation et son espérance, dans cette sainteté à laquelle on a attribué des miracles.

Qui ne voit aussi une prédilection divine à son égard dans cette longue carrière, qui, à lui seul, parmi les papes, a fait voir, sur le

siège de Rome, des années plus nombreuses que celles de Pierre, et presque atteindre celles qui ont composé la durée tout entière du pontificat de ce premier chef de l'Eglise ? Et n'est-elle pas merveilleuse cette vieillesse où il a déployé tant de fermeté, de sollicitude, d'activité, et où, jusqu'à ses derniers jours, il a fait entendre si souvent ces admirables allocutions dans lesquelles la majesté des enseignements s'exprimait avec une forme ingénieuse et pleine d'éloquence, semblant indiquer chez lui, comme le Psalmiste le dit du roi des airs, un renouvellement de la jeunesse, *renovabitur ut aquilæ juvenus tua* (Ps. 102).

Pie IX devait cependant subir la sentence portée contre tous les hommes. Mais avant d'aller prendre le repos du tombeau, il a vu disparaître ses ennemis les plus déclarés, qui se flattaient de lui survivre, et de se réjouir sur les ruines de la papauté ; ce ministre piémontais dont les projets portèrent le premier coup à son pouvoir temporel, et qu'une maladie de quelques jours a enlevé à la fleur de l'âge ; ces chefs de la démagogie romaine que la mort a frappés subitement et dont l'un était en proie au délire de la folie ; cet empereur dont toute la politique était la fourberie, qui avait dit que sa réponse à la proclamation de l'infailibilité du pape était la retraite de ses troupes de Rome, et qui, quelques semaines après, entendait la réplique de Dieu à Sedan où il perdait l'honneur, la liberté, le trône, pour aller subir bientôt après une mort inopinée dans l'exil ; enfin tout récemment, ce roi, instrument aveugle de la Révolution qui lui a enlevé ses états, et qui avant de mourir a demandé au pontife qu'il avait dépouillé un pardon si généreusement accordé, heureux si ce cri tardif de repentir a été non celui d'Antiochus craignant la justice divine, mais celui du bon larron, touché de la grâce du Christ, sollicité par son vicaire.

Mais Pie IX, dira-t-on, est mort subissant l'humiliation de voir son propre domaine au pouvoir d'un usurpateur sacrilège.

La gloire du Christ et de son chef, c'est leur domination sur les esprits. Or, je l'ai fait voir, sous ce rapport, le pontificat de Pie IX, est un triomphe continu. La papauté a subi l'épreuve de la persécution ; car le vicaire du Christ devait avoir le sort de celui qu'il représente, mais l'histoire de l'Eglise nous montre à chacune de ses pages ses ennemis tôt ou tard abattus, et elle-même sortant toujours de la lutte plus puissante, plus glorieuse qu'auparavant.

Le Christ a dit : il faut que le grain soit jeté sur la terre et qu'il meure pour qu'il porte beaucoup de fruit (Jean 12). Oui, le voilà dans la tombe le corps de ce pontife si grand, si aimé, si vénéré ; mais son âme au ciel obtiendra par l'efficacité de sa prière ce qu'elle a préparé par tant de travaux et de sollicitude, le triomphe

de l'Eglise sur ceux qui ont conspiré sa ruine. Serions-nous portés à un certain découragement par la calamité qui nous attriste en ce jour ? Chrétiens, voyez cette croix. Celui qui y est attaché avait prédit que l'honneur de l'adoration lui serait rendu par toutes les nations, et il meurt rassasié d'opprobres au milieu des cris triomphants de ses ennemis. Oui, mais trois jours après il ressuscite, et bientôt il obtient l'empire du monde.

Maintenant, n'ai-je pas encore le droit de le dire ? la carrière pontificale de Pie IX est une confirmation de notre foi ; par toutes les merveilles qui s'y sont accomplies, elle prouve que la papauté est d'institution divine.

Je voudrais voir ici un homme ne partageant pas notre croyance religieuse, mais dont cependant les passions et les préjugés n'auraient pas perverti la conscience, et égaré la raison ; je lui dirais : les faits extraordinaires qui ont rempli cette existence peuvent-ils s'expliquer par des causes de l'ordre purement humain ? L'intervention divine n'apparaît-elle pas dans la domination de ce pontife sur les esprits et les cœurs au milieu de tant d'attaques dont son pouvoir spirituel et temporel ont été l'objet ? Ne voyez-vous pas que les phases si diverses et si étonnantes de cette carrière ont été coordonnées à un même but, celui de prouver la vérité de la parole du Christ, que la pierre sur laquelle repose son Eglise ne peut être ébranlée ? A ces questions il me semble qu'animé de la foi du centurion disant sur le calvaire : *Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu* (Marc 15), cet homme dirait dans l'émotion de son cœur : Oui, Pie IX était vraiment le représentant, le vicaire du Christ.

Oh ! nous catholiques, remercions Dieu de cette gloire si éclatante qu'il a donnée à notre religion par l'immortel pontife dont nous vénérons la mémoire. Plus que jamais soyons fiers de notre foi qui a produit un tel homme, l'honneur de l'Eglise et de l'humanité tout entière. Avec un saint orgueil, si cette expression m'est permise, levons nos fronts radieux, car sur nous se reflète l'éclat dont a si magnifiquement resplendi celui que nous nommons notre père ; et désormais, servons-nous du nom de Pie IX comme d'une arme de plus contre l'incrédulité et l'hérésie attaquant l'Eglise dont nous sommes les membres.

Cette joie, je le sens, elle doit être mêlée de tristesse pour nous. Il est dit aux livres sacrés : *Plora supra mortuum quoniam requievit* ; Pleure sur la mort parce qu'il s'est reposé (Eccl. 22). Oui, pleurons sur Pie IX, car il se repose maintenant ; il ne travaille plus ; il n'opère plus ces actes qui servaient si puissamment l'Eglise et répandaient sur elle un si grand honneur. Il ne profère

plus ces paroles qui confondaient l'erreur, répétaient sans cesse les enseignements divins et encourageaient si fortement les fidèles au devoir. Il ne donne plus ces exemples de vertu qui produisaient une si puissante édification ; il ne lève plus sa main pour faire tomber des bénédictions que sa sainteté ajoutée à son pouvoir rendaient si efficaces. *Plora supra mortuum, quoniam requievit* C'est une perte qui doit être bien douloureusement sentie par nos cœurs ; répandons sur la tombe de Pie IX les larmes de la piété filiale ; portons son deuil par l'éloignement de tous les plaisirs folâtres, par les graves et pieux sentiments que doivent entretenir en nous les souvenirs des grandes et saintes choses que rappelle son nom, et par notre fidélité à observer les enseignements qu'il nous a donnés, à imiter les vertus dont nous trouvons en lui le modèle.

Nous avons un autre devoir à remplir à son égard. C'est celui de mettre en pratique la dernière exhortation qu'il a fait entendre. Elle s'adresse aussi à nous, sa parole suprême : Gardez, défendez cette Eglise que j'ai tant aimée. Oui, la main levée sur sa tombe, jurons de tout notre cœur de servir l'Eglise *que le Christ s'est acquise par son sang* (Act. 20) ; cette Eglise dans le sein de laquelle nous avons reçu la vie spirituelle, qui nous donne l'aliment de la vérité et de la grâce, satisfait notre intelligence par la sublimité de ses enseignements et notre cœur par les charmes de son culte ; cette Eglise hors de laquelle il n'y a point de salut et qui nous met dans la voie qui conduit au bonheur suprême. Oh ! l'Eglise qu'elle nous soit toujours chère ; que notre amour envers elle nous fasse souffrir de ses peines, jouir de ses triomphes, prendre part à tous ses intérêts. Sachons, en toute occasion où il nous serait permis de le faire, défendre ses doctrines et ses institutions, son chef et ses ministres ; montrons-nous fidèles à toutes ses prescriptions, et surtout ne cessons de prier pour que par elle s'étende de plus en plus le règne de Dieu sur la terre.

Le dévouement à cette épouse du Verbe incarné, à cette mère qui nous a enfantés pour la vie éternelle, que ce soit là le fruit des considérations auxquelles nous venons de nous livrer, en rappelant tout ce que le Seigneur a fait par le grand et saint pontife dont nous pleurons la perte. Puisse nous, animés par son exemple, servir avec amour et fidélité l'Eglise militante, et nous mériterons de devenir pour l'éternité membres de l'Eglise triomphante.

LÉON XIII

Le cardinal Joachim Pecci, du titre presbytéral de Saint-Chrysogone, qui vient d'être élu pape sous le nom de Léon XIII, est âgé de près de soixante-huit ans. Il est né le 2 mars 1810, d'une famille patricienne, à Carpinetto, petite ville du diocèse d'Anagni, dans les Etats pontificaux. Entré de bonne heure dans la carrière ecclésiastique, après avoir fait ses études au Collège romain et à l'Académie des nobles ecclésiastiques, il se fit remarquer par un dévouement, un zèle et une intelligence qui, lorsqu'il n'avait encore que vingt-six ans, le désignèrent au choix de Grégoire XVI pour les plus importantes fonctions.

Nommé d'abord prélat de la maison du pape et référendaire à la signature (16 mars 1836), il fut bientôt après envoyé comme délégué dans les provinces de Bénévent, de Spolète et de Pérouse, où il était nécessaire de rétablir l'ordre. Sa jeunesse aurait pu faire craindre qu'il ne réussît pas dès l'abord dans une entreprise aussi difficile; mais son énergie peu commune, le discernement et le tact qu'il apportait dans son administration donnèrent les preuves de sa grande maturité. Il en recueillit promptement les fruits, car au bout de quelques mois il avait accompli sa mission, en même temps qu'il acquérait un renom de popularité dont Bénévent lui donna surtout le témoignage à l'occasion d'une maladie qu'il avait contractée. En effet, on vit alors le clergé et le peuple, réunis dans un sentiment unanime, organiser des prières et des processions en vue d'obtenir de Dieu le rétablissement du délégué.

Mgr Pecci était encore administrateur de Pérouse, en 1843, lorsqu'il fut rappelé par le pape, préconisé archevêque de Damiette *in partibus* (27 janvier 1843) et envoyé comme nonce à Bruxelles. Il occupa trois ans ce poste, et l'on se souvient encore chez les Belges, de la grande influence qu'il avait su conquérir à la cour, du patronage efficace que trouvaient auprès de lui toutes

les œuvres catholiques et de la perspicacité des jugements qu'il portait, dès lors, sur les événements qui, de loin, préparaient la révolution européenne.

A son retour, Grégoire XVI, qui appréciait de plus en plus son grand mérite, le préconisa archevêque de Pérouse dans le consistoire du 19 janvier 1846, et Mgr Pecci se rendit immédiatement dans son diocèse. Il y retrouvait en grande partie les œuvres qu'il avait commencées déjà trois ans plus tôt. Il n'eut désormais d'autre souci que de s'appliquer à les grandir encore, et d'en fonder de nouvelles selon les besoins du moment. C'est ainsi qu'il établit pour ses prêtres une académie dite de Saint-Thomas, aux travaux de laquelle il avait à cœur de présider afin de leur donner une impulsion plus vive.

Ces travaux et l'éclat de ses vertus le désignaient dès longtemps pour la pourpre. Il en fut revêtu par Pie IX dans le consistoire du 19 décembre 1853.

Dans un second consistoire, tenu le 22 du même mois, le pape ouvrait la bouche au nouveau cardinal qui reprenait presque aussitôt le chemin de son diocèse, pour y reprendre avec une activité plus grande encore les œuvres apostoliques.

Néanmoins, et en dépit des efforts et du zèle de l'archevêque, la Révolution cherchait à propager ses doctrines et n'y réussissait que trop. Dès cette époque se préparait sourdement le mouvement qui, longtemps comprimé par la fermeté des autorités pontificales et l'influence personnelle de l'archevêque, devait livrer plus tard l'honnête population de Pérouse aux violences de l'oppression révolutionnaire. A la veille de ces événements, en 1859, le cardinal Pecci dénonçait à son peuple ces entreprises dissimulées sous le couvert de la propagande protestante, mais dont il n'avait pas eu de peine à pénétrer le but. Il disait :

Combien sont nombreux les pièges que vous tend le tentateur, combien sont multipliés les stratagèmes dont il enveloppe ses abominables desseins ! Nous le voyons dans ces *Bibles* falsifiées que l'on dissémine si largement parmi vous, qu'une main souvent inconnue vient vous offrir gratuitement ou à vil prix. Nous le voyons dans ces almanachs impies, ces écrits et ces libelles scandaleux qui se distribuent dans les villes et les campagnes, pour livrer au mépris et tourner en dérision la confession sacramentelle, le culte et le sacerdoce catholique, la divine autorité de l'Eglise et l'inviolable dignité de son chef suprême. Ce sont aussi de tristes et douloureux symptômes que tous ses propos irréligieux que l'on entend proférer par des jeunes gens à peine sortis de l'enfance, et encore cette ignorance affectée des devoirs chrétiens, l'inobservance des saints jours et des préceptes de l'Eglise, l'oubli du respect porté jusqu'au mépris pour les ministres du sanctuaire.

Nous n'avons pas à rappeler comment ces avertissements furent méprisés et ce qui s'ensuivit. Pérouse, occupée par les Piémontais, devenait bientôt une ville du nouveau royaume ; mais c'est en vain que les autorités nouvelles essayèrent de s'attacher l'archevêque, dont elles appréciaient la grande influence. Jusqu'en 1877, il fut ce qu'il avait toujours été, l'homme doux et bienveillant, mais austère et ferme, qui, sur les questions de principes, n'admettait aucune composition.

Dans le consistoire du 21 septembre 1877, S. S. Pie IX appelait à Rome le cardinal Pecci comme successeur du camerlingue De Angelis, mort le mois de juillet précédent. Depuis cette époque, le cardinal Pecci habitait à Rome le palais Falconieri, sa nouvelle charge l'obligeant à la résidence.

En moins de trente-six heures, le sacré collège réuni en conclave a donné à l'Eglise un pape, et son choix s'est fixé sur l'Eme cardinal Pecci. Dans la matinée du 20 février, le troisième scrutin avait donné 44 voix à Son Eminence. C'est à midi, d'après le récit de *l'Osservatore romano*, que fut connu ce résultat.

« A peine le vote fut-il terminé, que le cardinal di Pietro, sous-doyen du sacré-collège, appela et introduisit dans l'enceinte Mgr Martinucci, auquel il prescrivit de prendre ses dispositions pour toutes les cérémonies qui le concernaient. Le préfet des cérémonies fit venir aussitôt les autres cérémoniers, et immédiatement tous les baldaquins qui étaient au dessus des trônes des cardinaux s'abaissèrent, sauf celui du n° 9 placé du côté de l'évangile, qui était occupé par l'éminentissime cardinal Pecci.

« Les trois chefs d'ordre se présentèrent alors devant le siège de l'élu auquel le cardinal doyen adressa l'interrogation suivante :

« *Acceptasne electionem in summum pontificem ?*

« L'élu répondit aussitôt qu'il ne se croyait pas digne d'une si haute charge, mais que, tous étant d'accord, il s'en remettait à la volonté de Dieu.

« Alors le cardinal doyen adressa au pontife cette autre demande : *Quomodo vis vocari ?*

« Le Saint Père répondit qu'il voulait s'appeler Léon XIII, en mémoire de Léon XII, pour lequel il avait toujours eu la plus grande vénération."

Le premier acte de Léon XIII a été la confirmation des protestations de Pie IX contre l'usurpation piémontaise. Le pape a refusé de paraître à la loge d'où l'on donne la bénédiction au peuple réuni sur la place Saint-Pierre ; il n'est pas non plus descendu dans la basilique ; c'est du haut de la loge intérieure qu'il a béni les milliers de fidèles qui remplissaient Saint-Pierre.

Ce fait, sur lequel les dépêches ne pouvaient appuyer parce que l'administration eût pu les retenir, prouve que Léon XIII sera, comme Pie IX, le prisonnier du Vatican. En entrant au conclave, d'où il est sorti pape, le cardinal Pecci a sacrifié à l'Eglise sa liberté.

Les révolutionnaires seuls pouvaient penser qu'il en serait autrement. Il suffit de passer à Rome pour voir que le pape est condamné par l'occupation italienne à rester dans son palais.

Ajoutons pour terminer cette esquisse que le nouveau pape porte dans toute sa personne un grand caractère de majesté. Il est haut de taille; il a le front large et les yeux d'une vivacité singulière. La figure, que les austérités ont creusée de bonne heure, respire une grande finesse: il a une voix forte et sonore; il parle très-bien le français. Tout le monde s'accorde à reconnaître à Léon XIII une grande fermeté et un grand calme. C'est la conviction générale qu'il sera un pape bienveillant et sévère, un justicier.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Nécrologie scientifique.—Régault. — Claude Bernard. — Le Père Secchi.—Le soleil.—Les différentes théories de sa constitution physique.—L'hélioscope de Herr Mery.—La femme et la science.—Nos hivers.—Le sujet de concours de l'Académie française.

L'année mil huit cent soixante-dix-huit a semé dès son début la mort dans bien des rangs. Les annales militaires ont rougi leurs pages de sang mêlé du Turc indompté et du Russe insatiable. L'Italie révoltée a vu mourir son chef soumis et repentant ; et le monde a cru que l'Eglise catholique avait tout perdu en perdant son pontife et son roi. Il n'appartient pas à notre sujet de jeter sur ces tombes à peine fermées la motte de terre qui se jette sur toute tombe, ou les fleurs qu'on ne donne qu'à l'immortalité, mais nous dirons que la science elle aussi a ses morts à pleurer, et que devant eux nous devons nous arrêter un moment.

Henri-Victor Régault, Pietro-Angelo Secchi, Claude Bernard, tels sont les noms des savants qui ne sont plus. Régault est mort le 19 janvier, âgé de soixante-sept ans. Avec Würty il était la personnification de la chimie du jour ; depuis longtemps il avait prédit que le manque d'une assez forte pression empêchait seule la liquéfaction des gaz. Malgré qu'il n'ait pas réellement contribué à l'avancement de la théorie thermo-dynamique moderne, celle-ci ne lui doit pas moins cependant ses plus forts arguments. A l'exemple de Newton et de Pascal, il étudia dans trente ans ce qu'on n'étudie pas dans un siècle ; mais les efforts de son génie le brisaient, et comme les deux grands hommes que nous venons de nommer, il fut obligé de laisser inachevés des travaux immenses qu'il avait commencés.

Claude Bernard, décédé le 10 du mois dernier, était certes le plus fameux physiologiste de notre temps. Le premier il a démontré clairement le travail de la digestion, prouvé que le sucre pancréatique est l'agent qui dissout les substances grasses, que le

sang en entrant dans le foie n'a pas de sucre, mais bien quand il en sort, dernière découverte qui est devenue d'une grande utilité dans le traitement du diabète. Mais la plus grande gloire de Claude Bernard est celle qui lui est venue de ses études sur la circulation du sang, et dont le résultat place son nom à côté de celui de Harvey, tellement ces études ont jeté de lumières en médecine. C'est à lui, en effet, qu'est dû l'honneur d'avoir fait connaître que le système nerveux du grand sympathique préside à la circulation du sang (par l'intermédiaire des nerfs vaso-moteurs qu'il leur fournit) qu'il règle en quelque sorte le débit du cœur et domine ainsi tous les phénomènes de nutrition. Ces données nouvelles depuis vingt ans ont été le point de départ de la plupart des explorations médicales sur la santé et la maladie. Recherchant l'unité sous les variétés et la loi sous les phénomènes, Claude Bernard fut le créateur de la physiologie expérimentale, et assura ainsi davantage la marche de la médecine en restreignant le champ des hypothèses. Simple tragédien au début de la vie, il laisse, à 65 ans, le plus beau nom scientifique que possède la France aujourd'hui. Aussi celle-ci a-t-elle rendu hommage au grand homme en votant dix mille francs pour les frais de ses funérailles. Une phrase qui nous montre que chez lui l'homme était aussi estimable que le savant était digne : " Je sais bien, disait-il, qu'affirmer est le meilleur moyen de prendre les hommes, aussi bien en science qu'en politique et qu'en toute autre chose. Et cependant je n'aime pas affirmer." Le doute est l'oreiller du savant.

Le Père Secchi, qui vient de mourir le 26 février, avait une réputation universelle comme astronome, ce qui veut dire en même temps qu'il était aussi grand mathématicien et physicien, car sans les mathématiques et la physique il n'y a pas d'astronomie, comme sans zoologie et sans botanique il n'y a pas de géologie possible. A la tête de l'observatoire du Collège romain depuis nombre d'années, et malgré les bouleversements de 1870, sa place laisse un vide qui sera difficilement rempli, et sa mémoire un deuil profond dans le pays dont il était la gloire et l'orgueil. Parmi tous les ouvrages qu'il publia, nous n'en nommerons qu'un, qui seul suffit à établir le mérite du grand savant catholique : il est intitulé " Le Soleil," exposé des principales découvertes modernes sur la structure de cet astre, son influence et ses relations avec les autres corps célestes. Ce livre est rempli des observations nombreuses faites par le Père Secchi depuis 1850, qui, pour la plupart, ont été confirmées par les savants de tous les observatoires européens, et qui tendent à prouver que la doctrine de Kirchoff et de Bunsen sur la constitution du soleil, est la seule acceptable.

Disons, en passant, quelques mots sur les différentes opinions qui ont couru le monde savant au sujet de l'astre qui est la chaleur et la vie. On ne se perd pas plus à voyager à travers les espaces infinis, au milieu des globes errants qui gravitent dans un ordre tout à fait mathématique sous l'œil de Dieu, qu'à marcher sur le terrain mouvant où nos pieds reposent et où tout devient confusion par l'action de l'homme.

Aristote et son école croyaient à la *pureté* du soleil ; aussi lorsque la découverte du télescope permit à Fabricius et à Galilée de faire voir des taches sur le disque solaire on cria d'abord à l'hérésie. Mais le télescope triompha et avec lui les théories auxquelles il donna lieu.

La première théorie de la constitution du soleil est celle que Wilson et Herschel développèrent au XVIII^e siècle et que Humbolt et Arago popularisèrent dans le nôtre. D'après ces savants le soleil se compose d'un noyau obscur et d'une atmosphère enflammée qui est la source unique de la lumière propre à cet astre, et qui s'appelle photosphère. Les taches que l'on aperçoit sur son disque s'expliqueraient de la manière suivante : Ces taches sont formées d'un point noir au centre appelé ombre, et d'une demi-teinte aux bords appelée pénombre ; or ce point noir au centre ne serait qu'une partie du noyau du soleil lui-même qui serait mise à découvert par des ouvertures que se font dans l'atmosphère du soleil des gaz qui sont lancés par des bouches volcaniques se trouvant dans son sein. La pénombre des taches serait produite par les parties inférieures de l'atmosphère du soleil, qui ne serait elle-même ni chaude, ni lumineuse. D'après nos quatre autorités le soleil serait donc composé d'un noyau obscur d'une première couche atmosphérique préservant le noyau d'un chauffage trop considérable que pourrait produire la seconde atmosphère ou photosphère, qui elle serait lumineuse et qui émettrait la lumière et la chaleur.

Avec cette première théorie, la question que se posait Arago a donc sa raison d'être. Si l'on me posait cette question disait le savant : le soleil est-il habité ? Je répondrais que je n'en sais rien ; mais que l'on me demande si le soleil peut être habité par des êtres organisés d'une manière analogue à ceux qui peuplent notre globe, je n'hésiterais pas à faire une réponse affirmative !

Une autre théorie de la constitution physique du soleil est celle de MM. Kirchoff et Bunsen. D'après ces derniers, le soleil est une sphère probablement liquide qui brûle dans toute sa masse et de toutes parts, et ses taches ne seraient autre chose qu'une condensation des vapeurs qui l'entourent, condensation amenée par un

refroidissement inégal qui expliquerait l'ombre et la pénombre de ces taches.

Enfin, M. Faye veut que le noyau du soleil ne soit ni solide ni liquide, mais entièrement gazeux ; et d'après lui les taches seraient dues à des mouvements de vapeurs ascendants et descendants, là où les courants ascendants prédominent par leur intensité, la lumière du soleil est interceptée et forme ainsi les taches. Ces théories diverses se résument donc à deux : ou le soleil est un corps obscur solide, entouré d'une atmosphère lumineuse, ou c'est un corps liquide ou gazeux en combustion permanente. Les travaux du Père Secchi ont grandement contribué à assurer la certitude de cette dernière hypothèse ; seulement, en constatant avec Lockyer qu'une couche de gaz hydrogène incandescent entoure le soleil, il semble avoir plus établi que celui-ci doit être considéré comme une masse de gaz brûlants et non de liquides en combustion.

Le Père Secchi était un homme d'une stature moyenne, mais fortement organisée à la manière de Napoléon. Nous nous souviendrons toujours de l'éclat de ses yeux noirs qui brillaient de toute la flamme d'un grand génie, sa bouche fine et son nez arqué lui donnaient une expression qui ne s'oublie pas facilement. Il nous parut aussi humble que savant et c'est à tort, croyons-nous, qu'on l'accusait d'arrogance. Il était âgé de 70 ans.

Au sujet de la science qu'a illustrée le savant à qui nous avons voulu donner une petite place dans notre causerie, nous dirons que Herr Mery, de Munich, vient de construire un hélioscope basé sur la loi de la polarisation de la lumière et qui est destiné à être d'une grande utilité aux astronomes. On observe les taches solaires au moyen d'instruments appelés verres à soleil, qui sont doubles mais qui contiennent dans l'espace qui existe entre eux des liquides absorbant la lumière. La qualité de ces verres fait souvent défaut, et on les voit se briser facilement par l'expansion du liquide que réchauffent quelquefois trop les rayons solaires. Herr Mery vient de remédier à cet inconvénient. Si un rayon de lumière tombe sur un angle de $35^{\circ}, 25'$, sur un miroir qui est monté sur un axe mobile et si le rayon est réfléchi sur un second miroir placé à angle droit avec le premier, la lumière est polarisée. Le rayon polarisé est parfaitement lumineux si les deux miroirs sont parallèles, mais il devient de plus en plus faible à mesure que le miroir supérieur est tourné, et finit par disparaître quand l'angle droit est établi de telle sorte que le champ de la vision dans le second miroir est parfaitement obscur. Tels sont les verres solaires de Herr Mery. Comme il y a loin de ces dernières améliorations

tions d'instruments d'optique à ceux dont se servait Galilée qui employait une lunette ne grossissant que vingt-six fois le diamètre apparent du soleil, sans les verres noircis que l'on interpose aujourd'hui, avec tant d'utilité, au devant de l'objectif du télescope. se contentant ainsi d'observer le soleil à l'horizon à son lever et à son coucher, ou lorsqu'il était voilé par de faibles nuages !

Malgré la grande distance qui sépare le soleil de la femme, il nous faut cependant la franchir pour nous occuper de celle-ci à un point de vue auquel on semble ne pas la considérer beaucoup. La femme devient ambitieuse ; elle veut avoir un monopole absolu sur tout, et il nous semble encore entendre l'écho répéter ce cri parti d'un larynx féminin et qui réclame pour elle des attributs que l'on pensait jusqu'ici appartenir uniquement à l'homme. En effet, décidément nous sommes envahis et menacés de perdre notre place sinon de l'échanger. En France, en Angleterre, les Universités ont ouvert leurs portes au sexe léger, aux Etats-Unis toutes les institutions sont devenues sa propriété. Le mal menace de devenir contagieux. Que faire pour l'arrêter dans sa marche ? Appelons l'hygiène à notre secours !..... Qu'est-ce que l'hygiène de la femme ? L'hygiène de la femme est l'étude de la femme elle-même. En la connaissant nous connaissons les lois qui doivent la régir et nous pourrions peut être trancher la question qu'elle vient de faire au monde entier. Cela doit être court.

La femme, au point de vue historique et philosophique, n'est qu'une fraction de l'homme. Qu'on la prenne à son berceau dans les vallées de l'Arménie où l'on place le paradis terrestre, qu'on la contemple à l'époque de sa création, ou qu'on l'étudie à travers les âges, son caractère essentiel nous apparaît toujours le même : elle n'est qu'un accessoire de l'homme. Qu'on ne se récrie pas contre notre définition ? C'est la définition exacte dépouillée de tout artifice de phrases. L'anatomie et la physiologie sont là pour nous dire son organisation physique et morale, pour nous affirmer que chez elle tout est faiblesse, innervation, maladie. Quand l'histoire et la science ne s'uniraient pas pour nous représenter sa nature telle qu'elle est, la sentence divine qui condamne la femme à la douleur ne devrait-elle pas nous être suffisante pour nous la faire connaître. La femme étant donc comprise telle qu'elle nous apparaît à nous-même, d'après une connaissance intime, comment qualifier la grande liberté qu'on vient de lui donner dans certains pays et qu'on menace de lui accorder partout. C'est grandement méconnaître sa destinée et ruiner une organisation qui, restant à la place que lui assignent Dieu et la nature, continuerait le rôle sublime qui lui convient et qu'elle a toujours si bien rempli jusqu'ici.

Un document officiel que nous avons sous la main nous a fait toucher cette question d'extrême libéralité de certains gouvernements pour la femme.

L'Etat du Wisconsin a admis les femmes à la plupart des fonctions publiques ; en conséquence, il a fallu leur donner la même instruction qu'aux hommes. Quel en a été le résultat ? Les étudiantes sont très-aptés à l'étude universitaire ; elles ont même plus d'ambition que dans leurs couvents ordinaires,—stimulées qu'elles sont par ce mobile nouveau,—mais leur santé est excessivement mauvaise. " Evidemment, dit notre critique, elles sont anémiques et forment un déplorable contraste avec les autres jeunes filles des mêmes localités qui ne suivent pas les cours universitaires, quoique les premières soient logées, nourries et soignées tout aussi bien, sinon mieux que les autres ; et celles-ci, pourtant, sont développées, fortes et parfaitement bien portantes. Ce contraste est décisif ; c'est que l'on exige des étudiantes plus de travail qu'elles ne peuvent en fournir ; leurs forces physiques sont insuffisantes.

" L'instruction est un bien très-désirable, très-précieux chez les femmes comme chez les hommes ; mais il vaut mieux que les matrones de l'Etat n'aient pas une éducation universitaire, que de l'acheter au prix d'une santé ruinée, mieux vaut que les mères futures de nos descendants soient fortes et robustes de santé que de créer des enfants malingres et rachitiques. Car il ne faut pas se faire illusion : le système nerveux surexcité mine graduellement la santé jusqu'à sa complète destruction, et cette mauvaise santé est héréditaire." Que les gouvernants étudient donc la femme, qu'ils ne connaissent pas, et ils ne l'exposeront pas à un malheur irréparable.

Nous sommes à la fin d'une saison, qui, pour être généralement rigoureuse, n'en a pas moins été bien douce cette fois-ci ; quoique plusieurs, se plaçant à un point de vue trop personnel, en contestent les bienfaits, nous devons néanmoins conclure avec l'habitant du Midi, qu'il est doux de ne pas avoir d'hiver. Nous n'avons point devant nous le chiffre de la mortalité dans notre pays, depuis quelques mois, mais nous pouvons, sans courir le risque de nous tromper, affirmer qu'il doit présenter une diminution consolante relativement à celui des hivers précédents. En effet, le froid n'est-il pas la mort et la chaleur n'est-elle point la vie ?

C'est une erreur de croire qu'un hiver régulier avec son froid sec et sa neige abondante est la saison la plus favorable à la santé. Le froid n'est pas un état normal et, dans les climats de haute ou

de basse température, ce qui nous épuise c'est l'effort inconscient que nous faisons pour maintenir la chaleur de notre corps à 98°. C'est cette température, appelée " blood heat," que chaque pouce cube d'oxygène doit atteindre pour donner la vie à notre sang ; et ce travail doit être obtenu par notre chaleur normale, ou la vie cesse. Or puisque dans un temps froid il est souvent difficile d'obtenir cet effet qui est au-dessus de nos forces, un hiver rigoureux doit être toujours considéré aussi redoutable qu'une épidémie. Le froid, comme un ennemi habile, connaît les coins faibles de notre économie et s'y précipite à l'improviste parce que la vitalité y est moindre et nous laisse ainsi sans défense. Soyons contents des faveurs d'une semblable température, inaccoutumée jusqu'ici en cette saison de l'année et souhaitons pour notre bien à tous leur retour fréquent.

L'Académie française a choisi pour sujet de concours en 1878, la Poésie de la Science au dix-neuvième siècle. Nous nous en réjouissons ; mais il y a un nuage dans notre ciel. La partie technique de chaque science aura son dernier mot, nous en sommes sûr ; mais nous avons peur que le premier y manque.

Les savants, en champ clos, champions de la gloire distribuée par les immortels eux-mêmes, établiront-ils que la science est le plus sur chemin d'arriver à Dieu, ou concluront-ils, comme trop souvent hélas ! qu'avec elle il faut s'éloigner de lui pour toujours. Heureusement, dirons-nous, avec Chateaubriand, ce ne sont pas les sciences qui sont muettes, ce sont les savants qui sont sourds.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, M. D.

Ville St. Henri, 15 mars 1878.

CHRONIQUE

Un article du code de procédure criminelle français prescrit au président de la cour d'assises de résumer avec impartialité, après la clôture des débats, les charges portées par le ministère public et les moyens à décharge présentés par le défenseur. Le président doit s'abstenir de manifester son opinion personnelle de manière à laisser aux jurés la plus entière liberté de répondre aux questions qui leur sont posées, "avec l'indépendance et la fermeté qui conviennent à des hommes probes et libres." Son rôle étant ainsi défini et limité, le président, simple exposant des faits, n'opine ni dans un sens ni dans l'autre; il reste complètement étranger à la cause sur les mérites de laquelle le jury est appelé à se prononcer. Comme chroniqueur de la *Revue* il nous convient, et il convient à notre publication, que nous prenions le rôle d'un président de cour d'assises dans le débat dont nous allons faire l'exposé, en attendant le verdict du jury qui sera prochainement convoqué pour vider la question entre le parti libéral,—puisque partis il y a—aujourd'hui au pouvoir, et le parti conservateur qui gouvernait hier. Sans entrer dans des détails connus de tout le monde, voici, abstraction faite de toute opinion, le résumé de la cause :

Une crise subite est survenue dans le gouvernement de la province de Québec, au commencement du mois. M. le lieutenant-gouverneur a destitué le ministère Boucherville quoiqu'il eût la majorité dans les deux Chambres législatives. Cette "mesure" "sommaire, sans précédent au Canada depuis l'établissement du "gouvernement constitutionnel," a été prise à l'occasion de deux lois votées dans le cours de la session, la première concernant le chemin de fer de la rive nord du Saint-Laurent, la seconde concernant le taux proportionnel du timbre à imposer sur les transactions en matières civiles et commerciales. M. le lieutenant-gouverneur a pensé que ces lois, "étant inconstitutionnelles, ne

“peuvent avoir l’approbation de la majorité du peuple.” En conséquence, “désireux de consulter d’une manière constitutionnelle les sentiments du peuple,” le représentant du pouvoir exécutif a prorogé la Législature du 8 mars au 11 avril, en attendant sa dissolution prochaine. Naturellement la mesure prise par M. le lieutenant-gouverneur a des partisans et des adversaires : les partisans se comptent dans l’ancienne et petite minorité d’où est sorti le cabinet actuel ; les adversaires se comptent dans l’ancienne et grande majorité qui soutenait le cabinet Boucherville.

Nous n’avons pas à examiner, dans cette chronique, si les principes, les règles et les usages parlementaires ont été méconnus ou observés. Cependant l’histoire ne doit pas dissimuler les faits par désir de plaire à ceux-ci ou par crainte de déplaire à ceux-là ; il lui faut donc dire que la destitution du cabinet Boucherville a été blâmée par la plupart des journaux français et des journaux anglais ; il lui faut dire aussi que la joie a été grande dans le camp de la ci-devant opposition, laquelle se flatte d’être seule à bien connaître les intérêts du pays et à posséder l’intelligence du pouvoir.

“La question, a-t-on dit, est devant le peuple, juge suprême de la décision de qui il n’y a point d’appel.” En l’état actuel ce qu’il ce qu’il y a de mieux à faire, après avoir exposé “la question,” c’est “d’espérer sincèrement, comme il a été dit en prorogant la Législature, que les électeurs de la province sauront, dans le choix de leurs représentants, exhiber autant de jugement que de patriotisme, afin d’assurer la paix, la prospérité et le bonheur du peuple.”

La question des pêcheries a été portée dernièrement au Sénat des Etats Unis par M. Blaine, qui a demandé au gouvernement communication de toutes les pièces relatives à la commission mixte de Halifax. Il est opposé au paiement de l’indemnité de 5,500,000 piastres attribuée au Canada, et prétend que ce chiffre est une “insulte à la justice.” Le Sénat a adopté la proposition de M. Blaine, et on pense que le gouvernement communiquera sans retard les pièces demandées. Il y a à Washington, paraît-il, un assez grand nombre de partisans de la répudiation du verdict rendu en faveur du Canada. Les arguments qu’ils invoquent à l’appui du refus de payer ne sont pas précisément marqués au coin de la délicatesse. Aussi la presse, comprenant que la dignité des Etats Unis est engagée dans la question, blâme énergiquement M. Blaine et se prononce pour que le gouvernement exécute la sentence arbitrale. La *Tribune* de New York dit à ce sujet : “Le fait même de l’arbitrage suppose le désir des deux parties d’arri-

ver à une entente sans formalités inutiles et sans la pensée de soulever des chicanes qui sont la ressource des hommes de loi devant les tribunaux." Le *Telegram*, d'un autre côté, reproche aux Etats Unis de ne savoir pas faire contre fortune bon cœur et de chercher des prétextes pour éluder une décision adverse à laquelle ils ne peuvent se soustraire puisqu'ils ont reconnu la compétence des arbitres.

La pacification de l'île de Cuba est loin d'être complète comme les généraux Martinez Campos et Jovellar l'ont annoncé dans leurs dépêches. Alphonse XII s'est probablement trop hâté de les féliciter du rétablissement de la paix. Maceo, le chef le plus influent des révoltés, tient toujours la campagne dans le département de l'Est. On dit même à la Havane qu'il a non-seulement refusé de se rendre, mais encore qu'il a fait pendre les commissaires envoyés par les autorités espagnoles pour lui porter des propositions de paix. Maceo, avec qui se trouveraient plusieurs généraux et un certain nombre d'officiers, serait à la tête de 5,000 hommes. Il sera nécessaire d'entreprendre promptement une vigoureuse expédition pour réduire ces insurgés avant la saison des pluies qui commenceront dans six semaines. S'ils ne sont pas vaincus et dispersés d'ici là, il faudra de plus grands efforts et de plus grands sacrifices pour achever la pacification, lorsque le temps permettra la reprise des opérations militaires. Les Cubains réfugiés à New York, s'ils ne se battent pas n'ont pas perdu l'espoir qu'on vaincra pour eux. Aussi ont-ils nommé une " commission révolutionnaire investie de pleins pouvoirs pour expédier des matériaux de guerre et autres objets nécessaires aux héros qui combattent pour l'indépendance." La " commission révolutionnaire " éprouvera probablement de grandes difficultés à se servir des pleins pouvoirs qu'il lui ont été conférés, car l'administration actuelle des Etats Unis n'a pas pour les insurgés de Cuba les mêmes complaisances qu'avait l'administration de M. Grant.

Au Mexique, Porfirio Diaz paraît affermir son gouvernement, lequel n'est toutefois reconnu officiellement par aucune puissance. Le " président constitutionnel," M. Lerdo de Tejada, a renoncé à la lutte, et Diaz profite du répit pour moraliser Mexico, où les jeux publics viennent d'être interdits !

Le congrès des Etats Unis, dans sa séance du 28 février, a passé outre le veto que M. le président de la République avait mis sur le *Silver Bill*. M. Hayes, envisageant la question au point de vue du crédit public et de l'honnêteté, exposait au congrès que les obligations nationales doivent être remplies avec une fidélité scrupuleuse ; que toute loi tendant à autoriser le paiement des obliga-

tions du pays en argent d'une valeur inférieure à celle de l'argent reçu est une violation de la foi publique ; que s'il peut y avoir profit à faire usage de l'argent, c'est seulement à la condition que le dollar *argent* ait la même valeur que le dollar *or* ; que le *Silver Bill*, autorisant ce qu'il considère comme la violation d'une obligation sacrée, il le renvoyait aux représentants, avec opposition à son passage.

A la majorité de dix-huit voix de plus que les deux tiers, la Chambre des représentants a annulé le veto présidentiel, tandis que la majorité n'a été que de deux voix au Sénat. Quoi qu'il en soit, le *Silver Bill* est aujourd'hui une loi exécutoire, et le gouvernement, paraît-il, s'appête à la mettre en opération le plus tôt possible. Les Monnaies de Philadelphie et de Carson City ont déjà commencé la frappe du nouveau dollar d'argent à 412 grains et $\frac{1}{2}$. Le *Times* de New York, dans un article intitulé "Liberté du faux monnayage," dit que l'émission du dollar d'argent à ce titre n'est pas autre chose que "le vol national légalisé." "Bon pour les gouvernements despotiques de l'Europe, ajoute-t-il, de se réserver le privilège de frapper monnaie ; mais du moment où nous avons secoué la vieille tradition tyrannique de mettre dans une pièce de cent cents pour cent cents d'argent, il n'y a pas de raison pour que nous ne nous dégagions pas entièrement des autres règles surannées, et que nous ne laissions pas à chacun le droit de s'arranger pour voler ses créanciers au mieux de ses intérêts,"

La question d'Orient, dégagée des contradictions dans lesquelles le télégraphe l'embrouille chaque matin, peut se résumer en ces termes :

Le traité de paix laisse Constantinople aux Turcs, mais l'ancien empire ottoman n'est plus qu'une principauté russe. L'Autriche et l'Angleterre, voyant à la fin le double but poursuivi par l'Allemagne et par la Russie, demandent la réunion d'un congrès dont les décisions arrêteraient les Allemands sur le chemin du Zuyderzée et les Russes sur celui des Indes. Mais comme la Russie se montre très-déterminée à ne point vouloir d'un programme diplomatique qui mettrait en discussion quelques-uns de ses avantages, le congrès n'aurait qu'à sanctionner ce qui est fait ou à se séparer sans avoir rien fait du tout. De la part des puissances ce serait jouer, sans honneur et sans profit, le jeu de la Russie et de l'Allemagne que d'envoyer des plénipotentiaires sanctionner par leur présence des faits accomplis lésant plus ou moins les intérêts qu'elles ont toujours voulu garantir. Dans cette hypothèse, y aurait-il une seule puissance assez naïve pour accepter le rôle de com-

parse muet que la Russie entend imposer à la diplomatie européenne ? L'attitude du gouvernement de Saint Pétersbourg rend donc incertaine la réunion d'une conférence ou d'un congrès, tandis que l'Autriche voudrait et ne voudrait pas mobiliser son armée, et tandis que l'Angleterre voudrait et ne voudrait pas laisser son escadre dans les eaux du Levant. Entre temps, M. de Bismark, d'accord avec le prince Gortschakoff, est venu amuser la galerie par un intermède parlementaire. En reparaissant à la tribune, le chancelier de l'empire d'Allemagne a fait un long discours sur la question d'Orient. Il a beaucoup parlé pour ne rien dire et avec l'intention bien arrêtée de ne rien dire, si ce n'est ces deux mots : *Beati possidentes*, lesquels contiennent un encouragement pour la Russie et un avertissement pour les autres puissances intéressées.

Au point où en sont les choses la question est celle-ci : Y aura-t-il un congrès ou n'y en aura-t-il pas ? s'il y en a un qu'est-ce qui en sortira ? Il est bon de laisser cette question en suspens, car on ne pourrait y répondre que par des conjectures qui seraient peut-être démenties au premier jour.

La Chambre des députés à Versailles s'est occupée dans la première quinzaine de mars de la discussion du budget des cultes. Des orateurs de la droite, MM. de la Bassetière, Baudry d'Asson, Baragnon et de Mun ont fait bonne justice des sottises débitées à ce propos par le rapporteur et par les orateurs de la gauche. La haine radicale s'est d'ailleurs bornée, cette année, aux paroles, les chiffres du budget n'ont été que fort peu modifiés.

Le *Journal officiel* a fait preuve d'une rare inconvenance à propos de l'avènement du pape Léon XIII. Cette inconvenance a été relevée par plusieurs journaux, et notamment par l'*Assemblée nationale*, qui s'est exprimée en ces termes :

" Il serait difficile de ne point être surpris de voir la dimension du récit que le *Journal officiel* consacre à l'avènement du nouveau pape :

" Le cardinal Pecci vient d'être élu pape. Sa Sainteté a pris le " nom de Léon XIII."

" Voilà donc la place qu'un événement aussi considérable pour la majorité des Français, pour deux cents cinquante millions de catholiques, occupe dans la feuille officielle du gouvernement."

A. DE B.

L'une des dernières décorations de Saint-Grégoire le Grand, la dernière peut-être donnée par S. S. Pie IX, a été accordée à M. le major L. A. Huguet-Latour, de Montréal. Cette distinction bien

méritée est la récompense du zèle et du dévouement avec lesquels M. Huguet-Latour s'est, depuis près de trente ans, mêlé à toutes les bonnes œuvres. Aussi la faveur que le Saint Père lui a faite, a-t-elle rencontré l'approbation générale. Le brevet de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et les insignes de l'ordre, accompagnés d'une lettre des plus flatteuses, ont été transmis à M. Huguet-Latour par l'intermédiaire de S. G. Mgr Bourget, archevêque de Martianopolis.

Postérieurement les journaux des Etats Unis nous ont appris que la faculté de St. John's College, Fordham-New York, a décerné à M. Huguet-Latour le titre académique de *Docteur ès Lois* (LLD.), en reconnaissance de ses travaux littéraires et scientifiques.

Nous joignons nos félicitations à celles que M. Huguet-Latour a déjà reçues, et, quoiqu'elles viennent un peu en retard, nous espérons qu'elles lui seront agréables.

CHRONIQUE PARISIENNE.

La France est toujours malade et inquiète, les affaires commerciales sont toujours stagnantes, l'Orient est toujours noir de poudre et de sang, malgré l'accalmie passagère que la diplomatie vient d'étendre sur les champs de bataille. Cependant Paris est plein de clameurs joyeuses, et, comme une coquette qui trouve que tout va bien pourvu qu'on s'amuse, il fait sa toilette pour l'Exposition. Personne ne semble douter du succès, alors que cependant une guerre européenne peut tout faire avorter du jour au lendemain, que notre régime politique, essentiellement antipathique aux souverains, les empêchera de venir comme en 1867, et que deux grandes nations au moins refusent leur concours à cette entreprise. De telle sorte que, les oiseaux n'étant pas encore pris, nous pouvons nous trouver avec une cage sur les bras, beaucoup trop dorée et beaucoup trop grande.

Pour le moment la Chambre vote crédits sur crédits pour préparer une hospitalité vraiment grandiose, digne de l'univers entier auquel elle envoie des invitations. L'agiotage privé s'en mêle aussi et si le monde ne vient pas vider sa bourse dans nos mains, c'est alors qu'il a le caractère bien mal fait et qu'il est indigne de son siècle.

Quoi qu'il en soit, le fouillis de constructions qui découpent le Champ de Mars ou s'étagent aux pentes du Trocadéro, commence à se dégager et à laisser voir la pensée d'ensemble. Ce sera très grand, voilà ce qui est certain ; et pour ne rien déflorer de votre surprise, quand vous le verrez, j'aime mieux vous laisser le soin de déclarer que c'est également très-beau.

On est généralement très frappé d'une salle de fête qui s'achève au Trocadéro, en vue des séances, concerts et festivals occasionnés par l'Exposition. Elle mesure cinquante mètres de diamètre et trente-deux mètres de hauteur. Six mille personnes pourront y prendre place, non compris 1,200 musiciens ; et un orgue, mû par

la vapeur, s'élèvera au fond de la scène qui aura douze mètres de hauteur. Puisse cette symphonie gigantesque assoupir alors, sinon couvrir entièrement le bruit de nos discordes civiles ! et notre jeune République apprendre à marcher en mesure, ce que ses aînées n'ont jamais su !

Si vous êtes allé à Philadelphie, mon cher lecteur, et que vous ayez parcouru un peu complètement les produits de la section française, vous n'avez pu manquer d'apercevoir le bras colossal d'une statue destinée au port de New York et devant laquelle les marins feront peu de dévotions, si je ne me trompe. Ce sera le *Génie de la liberté*, dont on achève en ce moment la tête dans les ateliers de MM. Monduit et Béchet et qui figurera en pied à la prochaine Exposition universelle.

Cette illustre patronne de la rivière Hudson, qui ne vaudra pas Notre-Dame de la Garde dans les gros temps, aura cependant une bien belle tête. Jugez un peu : sept mètres de haut ! et puisqu'il faut bien avouer que cette tête est creuse, l'intérieur sera une vaste chambre d'où l'on pourra observer les astres, les navires, la mer et tout ce qu'on voudra..... sauf pourtant la parfaite union des Etats Unis d'Amérique.

Le bras que vous avez vu portera, dit-on, une corne d'abondance qui se transformera en une torche gigantesque pendant la nuit ; et le front rayonnera aussi d'une immense auréole électrique. La statue en pied atteindra soixante mètres de hauteur. Après cela si les Anglo-Saxons d'Amérique s'égorgeent encore sous les yeux d'une si belle personne, c'est alors qu'ils ne sont dignes ni de génie ni de liberté.

La manie de l'allégorie soufflant plus que jamais chez nos artistes français et la disette de grands hommes sévissant apparemment aussi de plus en plus sur notre planète, on est en train de mouler une quantité de personifications plus ou moins puériles. Chaque nation aura sa statue à l'Exposition, et toutes s'inclineront symboliquement sous le sceptre d'une maîtresse-divinité, qui sera la Renommée. Enfin, on parle d'asseoir quelque part les cinq parties du monde, qui sont bien vieilles pour s'habiller en jeunes filles, et qui ne paraîtront pas ressemblantes, en dépit de tous les emblèmes et attributs traditionnels.

Qu'on consulte au moins Stanley touchant le continent d'Afrique ! Cet intrépide voyageur vient de passer quelques jours à Paris où il a été accablé d'ovations bien méritées, mais qui ne l'ont pas fait sortir une minute de sa parfaite simplicité et de son flegme vraiment extraordinaire. Nos raffinés n'ont pas manqué de supposer qu'une si naïve gaucherie et une si grande taciturnité

n'étaient attribuables qu'au genre de vie que vient de mener ce héros, tandis qu'il est bien plus probable que cela est en partie naturel chez un anglo-saxon taillé antiquement, en partie systématique de la part d'un homme où l'observation est la qualité dominante.

Toujours est-il, que Stanley a été moins embarrassé de répondre à la harangue complimenteuse du ministre Bardoux — quoiqu'il n'en ait pas compris un traître mot, — que d'utiliser les petites palmes d'argent que celui-ci lui remettait comme distinction académique. Un instant, on trembla qu'il ne se les attachât aux oreilles ou au nez, ni plus ni moins que ses hôtes de l'Equateur africain. Tout bien considéré, et après les avoir quelque temps tournées dans ses doigts, il se décida à les mettre dans sa poche. D'où il appert, qu'il est plus facile à certains de découvrir les sources du Nil que de trouver la place d'une décoration..... Il n'y a qu'un Français qui, en pareil cas, eut songé immédiatement à sa boutonnière.

TH. B.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

La Doctrine catholique, exposée par BOURDALOUE et MASSILLON. Extraits de leurs sermons. 1 volume grand in 8°. Tours, A. Mame et Cie.

Démonstration du christianisme, tirée des œuvres de BOSSUET. 2 volumes in-8°. Tours, A. Mame et Cie.

Ces deux publications font partie de la collection des *Apologistes du Christianisme au XVIIe siècle*, entreprise sous la direction de Mgr Dupanloup par M. l'abbé V. Rocher. Il serait inutile de faire ici l'éloge des grands orateurs chrétiens qu'on a suivis et cités dans ces volumes. Les nommer, c'est évoquer immédiatement l'idée d'une science profonde, d'une logique invincible, d'une clarté admirable, unies à la perfection du langage et à tous les charmes du style.

La démonstration du catholicisme, par de tels maîtres ne saurait être autrement qu'irréfutable et complète. Qui pourra lire ces pages admirables sans se sentir entraîné et convaincu ? L'esprit du mal, inspirant une multitude d'écrivains impies, revêt les formes les plus enchantées de la littérature, pour mieux distiller son venin. Voici l'antidote au poison dans les deux ouvrages que nous venons d'indiquer. *Tolle ! lege !*

Histoire de Saint Alphonse de Liguori, fondateur de la Congrégation du Très-Saint Rédempteur ; précédée d'une lettre de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. 1 vol. in-8°. Poussiègue, 1877.

Saint-Liguori a été l'une des gloires de l'Eglise dans la dernière moitié de XVIIIe siècle. Son nom est connu de tous. Ses traités de théologie sont étudiés dans tous nos séminaires : ses ouvrages spirituels où respire une piété si solide et si tendre sont répandus partout. Mais jusqu'à ce jour sa vie était moins connue que ses œuvres. On n'avait que des ébauches imparfaites, ou des ouvrages trop étendus pour être lus par la classe ordinaire des lecteurs. La présente histoire a comblé cette lacune, et elle l'a fait d'une manière qui rencontre toutes les exigences, ainsi que l'a trouvé Mgr Dupanloup, dans sa lettre à l'auteur anonyme de cet ouvrage. " Il fallait dégager de l'immensité des détails " les aspects nombreux et variés de cette belle et sainte figure, et racon-

“ter, sans diffusion comme sans sécheresse, avec onction et piété, mais sans fadeur et sans lenteur, avec l'intérêt continu et croissant d'un drame (car toute grande vie en est un), les œuvres, les épreuves, les vertus de ce grand saint, l'histoire enfin si saisissante de son long épiscopat. Et c'est ce que vous avez su faire, avec une critique, une foi, un sens chrétien et un talent que le public religieux saura, je l'espère, reconnaître et apprécier.”

Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers, cinquième édition. 8 volumes in-8o, chez Henri Houdin, à Poitiers et à Paris. Prix : 48 fr.

Le nom de Mgr Pie, évêque de Poitiers, est assez connu parmi nous, son admirable talent, sa science et son éloquence y sont assez appréciées pour qu'il soit besoin de recommander la collection que nous venons de mentionner. Lire les œuvres de Mgr de Poitiers, c'est lire une vie d'évêque, belle entre toutes, toute entière à Dieu et à l'Eglise; entendre la voix d'un apôtre qui, suivant le conseil de St. Paul, annonce la parole, presse les hommes à temps, à contre temps, reprend, supplie, menace sans se lasser jamais : c'est écouter les leçons d'un Docteur de l'Eglise : c'est entendre la grande, la véritable éloquence chrétienne, dans toute sa majesté, sa clarté, et sa force d'argumentation : c'est enfin contempler un des plus beaux monuments de la langue française.

Ces huit volumes contiennent donc les discours de Mgr Pie, et il y en a sur tous les sujets; ses mandements, lettres et instructions pastorales; des panégyriques, entre autres, l'éloge des volontaires catholiques morts à Castelfidardo, et l'oraison funèbre de LaMoricière, des homélies, des exhortations, des instructions synodales, etc., etc.

Révélations de Sainte-Gertrude et de Sainte-Mechtilde, vierges de l'ordre de Saint-Benoit, traduites sur la nouvelle édition latine des Pères Bénédictins de Solesmes. Paris, Oudin.

Ce livre sera d'une grande utilité, en mettant à la portée de tous les admirables révélations de Sainte Gertrude. Cette traduction, faite sous la direction des Pères Bénédictins, présente toutes les garanties désirables. Un abrégé de la vie de la grande sainte, et une table très-complète des choses et des personnes augmentent encore la valeur de cette traduction.

Le miracle du 16 septembre 1877, par HENRI LASSERRE. Palmé.

Le nom de l'auteur de *Notre-Dame-de-Lourdes* suffit pour l'éloge de cette brochure, destinée à faire connaître et glorifier de plus en plus les grandeurs et les bontés de Marie.

Etudes sur la musique et les musiciens, dédiées par un professeur à ses élèves. (Jules Céas et fils, à Valence).

Ces études contiennent les théories les plus justes et les plus élevées, sur l'art musical, et donnent les biographies abrégées d'un grand nombre de musiciens célèbres à différents titres.

LE VIEUX-NEUF. *Histoire ancienne des inventions et des découvertes modernes*, par M. EDOUARD FOURNIER. Paris, Dentu.

.....“ M. Fournier a fait trois gros volumes avec les inventions que notre vanité croit nouvelles et qui sont toutes, sinon vieilles comme le monde, du moins d'un âge assez respectable pour ne rien devoir au siècle qui a produit M. Jules Verne.

Véritablement M. Fournier est sans pitié ; il ne nous laisse rien, pas même le suffrage universel que Cicéron a connu, et qu'il n'a pas trouvé fameux. C'était un homme d'un grand sens.

La thèse de M. Fournier paraîtra paradoxale à quelques-uns. On demandera comment il se fait que le passé n'ait pas réalisé tant de merveilles qui font la gloire de notre siècle, s'il est vrai qu'il possédait les éléments nécessaires.....

Nous l'avons déjà dit. Tout progrès dans les sciences, toute découverte vient à son heure, et ce n'est pas l'homme qui est maître de l'opportunité. Une science naît, se développe, et porte des fruits. Le siècle qui en profite s'enorgueillit des résultats. Il a tort. Ce qu'il a découvert, un autre pouvait le trouver avant lui, nous voulons dire que tel autre siècle avait le génie nécessaire : il se peut que nos petits-fils se moquent de nous, en disant : Comment nos pères n'ont-ils pas vu cela, c'est si simple ! Et nos petits-fils auront tort aussi. L'homme n'est qu'un instrument dans la main de Dieu qui s'en sert pour des desseins connus de lui seul.” (C. Vial, *Revue littéraire de l'Univers*, janvier 1878.)

PIERRE BLOT. (*Les étapes d'une conversion*), second récit de Jean, Par Paul Féval, Paris, Palmé, 1877.

Dans ce livre M. Féval a voulu faire connaître les *résultats pratiques* des doctrines athées prêchées en France par les livres et par les journaux, et acclamées par la foule. En même temps il a voulu arracher le masque d'honnêteté et d'honneur à l'aide duquel le mal prétend cacher son véritable caractère. Ah ! les hypocrites n'ont beau jeu avec M. Féval. C'est à grands coups de fouet qu'il déchire les masques, et qu'il marque d'un stigmate indélébile les odieuses figures qui se cachaient là-dessous. Déjà, dans le premier récit de Jean, l'auteur avait annoncé une étude sur Tartufe. Il ne s'agit pas ici du triste personnage avec lequel Molière a tourné en ridicule la vertu et la religion, mais des Tartufes qui remplissent aujourd'hui le monde, et dont l'hypocrisie a été signalée par un éloquent et saint évêque comme le caractère principal de l'impiété moderne. Tartufe païen, Tartufe athée, Tartufe bourgeois paraissent donc devant nous, non en personne, mais par leurs œuvres. “*A fructibus eorum cognosceatis eos.*” Leur œuvre, c'est Pierre Blot, l'homme sans Dieu, le misérable que leurs doctrines ont conduit à travers toutes les phases de la dégradation, jusqu'au suicide. C'est Pierre Blot, le révolté, le socialiste, que Jean trouve sous un hangar isolé, étendu sur le sol entre le cadavre de sa femme, morte de misère, et les cruches d'absinthe qu'il vient de vider, pour se tuer par l'ivresse. C'est Pierre Blot, qui, dans sa langue de *sauvage*, raconte lui-même à

Jean son histoire, et celle de sa malheureuse compagne. Quel terrible accent de vérité dans ces pages ! " De la peine ! Et puis de la peine ! " Et encore après, de la peine ! " telle a été la vie de Pierre Blot. De la peine, et pas de Dieu pour le consoler. Son père et sa mère l'ont abandonné sitôt après sa naissance. Ce père inconnu, l'auteur le montre dans la personne de Tartufe-bourgeois, " modéré, imbu de l'idée qu'il faut du catholicisme, mais que pas trop n'en faut, honnête homme en fait d'argent, ou à peu près, détestant ce qu'il nomme " les excès. "

.....Tartufe tolérant, conciliant, fondant, pas méchant, pas bon, Tartufe du milieu, fleuri de concessions, de sagesse, de prudence, persuadé que Dieu et le diable se disputent devant le monde, mais s'entendent dans l'intimité, etc. "

Livré à lui-même, sans guide, sans maître, Pierre Blot a naturellement pris la mauvaise voie. Il se moque de la religion des prêtres et de Dieu. Cependant, il n'est pas encore absolument perverti. Mais l'agitation sociale appelle l'ouvrier au cabaret. " On s'éclairait les uns les autres. Ça donne soif. " C'est d'abord le vin, puis ensuite l'absinthe, dont on ne peut plus se passer. Le chef politique de Pierre Blot, c'est Mazagran, l'ami du peuple, le Tartufe athée. Pourtant, Pierre Blot ne se fait aucune illusion sur Mazagran : Il l'appelle " un farceur " mais il lui obéit, " parce qu'il *démolit*. " Cependant la maladie et la misère règnent chez Pierre Blot. Un accident le prive de l'usage de ses jambes. Adèle manque d'ouvrage. Tout ce qui pouvait se vendre est vendu. Ils sont sur le pavé. Alors Pierre Blot prend la résolution de se tuer, à force de boire, et Adèle, la pauvre créature qui croit et qui prie, mais que la douleur égare pour un moment, veut mourir elle aussi. Ils vendent leurs habits pour quatre litres d'absinthe, et réfugiés dans une misérable hutte, ils attendent la mort. Mais Adèle ne veut pas boire ; déjà repentante, mais affaiblie et brisée par la maladie, elle se laisse tomber sur le sol humide, avec son enfant dans les bras, et elle expire bientôt, en pleurant et demandant pardon à Dieu. Quant à Pierre Blot, c'est en vain qu'il cherche la mort dans l'ivresse. L'ivresse vient, mais il se réveille d'un lourd sommeil pour voir Adèle morte, et l'enfant qui demande à manger. C'est à cet instant qu'il est découvert par Jean et sa femme, la vieille Madeleine. Ceux-ci, après avoir entendu avec stupeur le récit de Pierre Blot, emmènent l'enfant, pour le faire baptiser sur le champ, et reviennent, accompagnés de plusieurs personnes charitables, pour emmener le corps de la pauvre morte, et le déposer en terre sainte. Pierre Blot survit, et recouvre la santé. Mais c'est en vain que Jean essaie de le convertir. Vingt fois il se croit près de réussir ; mais les mauvaises habitudes de Pierre Blot finissent toujours par l'emporter, et la misère où il est réduit n'a jamais d'autre effet que de lui faire blasphémer Dieu. Pourtant, Dieu l'attend. Dieu veut cette âme, et lorsqu'un jour enfin ce corps de fer, usé par le vice et la souffrance, succombe, Dieu mène près du moribond Jean, la vieille Madeleine, et Bonif, l'enfant de Pierre Blot, qu'ils ont recueilli et adopté. Une scène émouvante se passe près de ce lit de mort. Pierre

Blot, le vieux socialiste, l'ennemi des prêtres, et de la religion et de Dieu, Pierre Blot résiste encore. Mais la grâce finit par triompher. Pierre Blot baise en pleurant l'image de Jésus crucifié : il reçoit l'absolution, et le pauvre délaissé, le pécheur repentant rend le dernier soupir en criant vers Dieu : Mon père ! mon père ! mon père !

Mais pour avoir une juste idée de ce livre plein de force, et d'une haute portée, il faut le lire en entier. On pourrait peut-être trouver trop fréquentes et trop longues les digressions dont l'auteur a coupé la marche du roman. Mais s'agit-il ici d'un roman ? Sous une forme fantaisiste, n'avons-nous pas, avant tout, une étude sociale destinée à combattre le mal et à faire aimer Dieu ? et pouvons-nous nous plaindre des digressions qui nous valent le portrait des Tartufes de tout genre et de toutes couleurs, et ces considérations si vraies, si justes, et si profondes sur l'état actuel de la société en France, sur les conférences de St. Vincent-de-Paul, l'œuvre des Patronages, etc. ? Peut-on reprocher à l'auteur de s'écarter un instant de son récit pour aller donner à Béranger, le poète "national" de France, le soufflet que le chantre du roi d'Yvetot a si bien mérité ?

Quant à la place qu'occupe l'histoire de Pierre Blot dans les *Étapes d'une conversion*, elle est indiquée par Jean : " S'il m'arrive d'intervertir l'ordre des temps, comme je le fais ici en te parlant de Pierre Blot dont l'aventure, postérieure à ma conversion, ne devait pas entrer dans mon cadre, c'est que Pierre Blot, selon l'ordre symétrique de idées, correspond à Tartufe-paien, et que Tartufe-paien fut, après Dieu, le plus puissant ouvrier de mon salut. " " La miséricorde divine, en effet, prend les cœurs tels qu'ils sont. La charité convertit les belles âmes : les autres ont besoin que le mal, manié providentiellement, les suscite par cet envers de la générosité qui se nomme l'indignation. "

En terminant, Jean annonce un troisième récit, qu'il adressera à ses enfants et à ceux de son ami : *La première communion*.

Pierre Blot s'ouvre par une "préface anecdote" sur le Denier du Sacré-Cœur. M. Paul Féval raconte comment cette œuvre est née, comment elle a grandi, pourquoi il faut qu'elle s'achève, et pourquoi elle s'achèvera.

La fille du Juif Errant. Le château de Velours. Même auteur. Paris, Palmé. Nouvelle édition, revue et corrigée dans un esprit chrétien, de deux des anciens et meilleurs romans de Paul Féval.

Les martyrs du Colysée. Mémoires historiques sur le grand amphithéâtre de l'ancienne Rome, par le Rév. A. J. O'REILLY, missionnaire apostolique. Traduit de l'anglais par T. B. BÉDARD, Montréal. Beauchemin et Valois, 1878.

Quel sujet plus beau et plus touchant pourrait-on trouver pour un livre que le récit des combats, des souffrances, et du triomphe des martyrs ? Quelle œuvre de fiction pourrait offrir autant d'intérêt que cette histoire, à la fois triste et glorieuse ? Aussi devons-nous savoir gré à

l'auteur et au traducteur d'un travail destiné à glorifier Dieu dans ses saints, et à mieux faire connaître les annales de la primitive Eglise. Mais, qu'on nous permette quelques observations. L'auteur déclare qu'il a choisi "quelques-unes de ces annales les plus authentiques, et qu'il veut nous les présenter dans toute leur simplicité." Nous trouvons cependant que dans plusieurs de ces récits l'imagination a eu permission d'orner le texte concis des actes, et de dramatiser l'histoire. Or, tous les efforts du style et de l'imagination ne produiront pas l'émotion que l'on ressent en lisant, par exemple, les actes des martyres de Ste. Prisca et de St. Vitus qui se trouvent reproduits à peu près littéralement dans ce volume. De plus, les différentes narrations présentant souvent les mêmes situations, relatant une foule de traits qui se ressemblent entre eux, exposaient à tomber dans l'uniformité et la monotonie : danger que l'auteur ne s'est pas assez mis en peine d'éviter. Souvent aussi, il détruit tout l'intérêt en intercalant dans son récit des réflexions inutiles ou de longues dissertations qui eussent mieux trouvé place à la fin du chapitre.

Quant à la traduction, le désir que nous avons de la trouver parfaite nous a fait remarquer quelques phrases incorrectes et mal construites ; aussi des fautes de grammaire et d'orthographe dont l'imprimeur doit sans doute être tenu responsable. Voir, par exemple, la page 170.

Légendes de Saint-Joseph, patron de l'Eglise Universelle, par l'abbé ***., Montréal ; Eusèbe Sénécal, 1871.

Nous ne pouvons mieux recommander ce livre qu'en citant les paroles par lesquelles Sa Grandeur Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, en a approuvé la publication.

"Comme tout le monde le sait, il y a des traditions de familles qui se perpétuent, dans les sociétés chrétiennes, pour y entretenir l'esprit de foi et de piété, quoiqu'elles ne fassent nullement partie du dépôt sacré de la foi catholique. Ces pieuses traditions sont connues sous le nom de *Légendes* ; et nos pères qu'animait un véritable esprit religieux en faisaient leurs délices. Ils se guidaient en cela, non d'après les règles d'une critique sévère, mais d'après les idées généralement suivies dans les beaux siècles où l'on avait horreur du mensonge, parce que l'on était vivement pénétré de cette vérité qu'il apporte la mort à l'âme.

"C'est avec cette règle de bonne foi naïve et de belle simplicité qu'il faut lire les *Légendes de Saint-Joseph*.... Les morales qui y sont données, sous différentes formes toutes plus aimables les unes que les autres, rendent la lecture de ce livre vraiment utile et profitable."

J. D.

Les Sciences naturelles et la Bible dans leurs rapports avec la Création, par Carl Gütthler, Docteur en Philosophie. Fribourg, 1877.

La question de l'accord de la Bible avec les sciences naturelles est une de celles qui attirent aujourd'hui le plus l'attention de l'Europe.

Des volumes ont déjà été écrits, et l'on continue à en écrire sur cet inépuisable sujet. Parmi les savants, qui, de nos jours, ont étudié le premier chapitre de la Génèse, les uns n'admettent pas la concordance des détails contenus dans ce chapitre avec les découvertes scientifiques, tout en admettant l'inspiration et la véracité de Moïse. Ils croient que le tableau de la création génésiaque ne raconte pas l'origine complète des choses, conformément à la manière dont elles ont été produites, d'après les savants et les géologues, mais nous les présentent seulement à un moment donné conformément à la manière dont Dieu a jugé à propos de les révéler au législateur de son peuple. La plupart des théologiens soutiennent qu'il y a concordance entre le récit sacré et la géologie, et que le premier raconte bien la production des êtres dans leur ensemble telle qu'elle s'est accomplie en effet.

De fait, toutes les découvertes récentes en géologie et en paléontologie, interprétées comme elles doivent l'être, sont autant de preuves à l'appui du récit de la Génèse. Une à une tombent les objections de la science moderne, de sorte que ce qui devrait, ce semble, donner raison à celle-ci, ne sert qu'à démontrer d'une manière plus éclatante la véracité du récit divinement inspiré de Moïse.

Dans l'ouvrage dont nous venons de donner le titre, le Dr. Güttler expose d'une part les idées de la science, et de l'autre les données de la Bible, pour en montrer l'accord. Il cite volontiers les savants les plus distingués. Il étudie successivement la formation de l'univers, la formation de la terre, les astres, les plantes et les animaux, l'homme et son histoire primitive, le déluge, et enfin la chronologie. Il prouve fort bien la concordance du récit mosaïque avec les données scientifiques, mais il admet certaines restrictions. Un des points les plus intéressants et les plus instructifs de son ouvrage, c'est l'exposé des opinions des divers savants sur chacun des problèmes qu'il étudie. Grâce à cette exposition son livre peut être considéré comme une bibliothèque de la matière.

Un chanoine italien, Mgr Francisco Miglior, vient ainsi de publier trois volumes sur la même question. Le texte sacré est le fondement d'où il part. La foi lui sert de guide, et il montre que la science, dans celles de ses découvertes qui sont prouvées et certaines, n'est nullement en contradiction avec Moïse. Le deuxième volume est consacré exclusivement à l'œuvre des six jours.

Comment s'est formé l'univers, exégèse scientifique de l'Hexaméron, suivie de Sic itur ad astra, rêverie scientifique, et de deux notices bibliographiques, par Jean d'Estienne. Paris, 1878.

Encore un bon et savant livre. M. Jean d'Estienne n'étudie pas toutes les questions traitées dans le livre du Dr. Güttler. Il ne s'occupe que de la cosmogonie proprement dite, mais à peu près dans le même sens et dans le même esprit, en se prononçant cependant plus fortement pour la concordance complète du récit biblique et de la science. *Comment s'est formé l'univers* est le recueil de trois articles publiés dans l'excel

lente *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles. Ils ont été très-remarqués lors de leur publication. Le travail de l'auteur est à la portée de tous les lecteurs et l'on ne saurait trop le recommander. Il suit pas à pas, et pour ainsi dire mot pour mot le texte biblique, et il le venge d'une manière victorieuse de toutes les attaques des ennemis de la foi. Des tableaux synoptiques placés à la fin du travail le résument très-bien et permettent de s'en rendre compte d'un coup-d'œil.

Aux yeux du chrétien que la foi éclaire de son flambeau, la vérité contenue dans le récit mosaïque doit luire toujours pure et brillante en dépit des nuages accumulés par la *Science* derrière laquelle se cachent bien souvent le Matérialisme et le Rationalisme. Du reste, pour ce qui regarde le premier chapitre de la Génèse en particulier, il est parfaitement acquis que la création biblique est conforme à la science actuelle (bien entendue) et explique tout. Le grand Cuvier disait : " La description " de Moïse est une narration *exacte et philosophique* de la création de " l'univers entier et de l'origine de toutes choses." H. E. D.

Vie du Pape Pie IX, ses œuvres et ses douleurs, par J. P. TARDIVEL.
Deuxième édition. Québec, J. N. Duquet, éditeur, 1878.

A peine sorti des presses, cet opuscule en est déjà à sa deuxième édition. C'est un succès ou ne peut plus manifeste : mais c'est aussi un succès mérité. Le livre de M. Tardivel porte l'empreinte d'un beau talent, d'un esprit sérieux, et surtout d'un cœur tout dévoué à l'Eglise catholique. L'écrivain avait ainsi les qualités requises pour traiter son sujet, et atteindre le but qu'il s'était proposé : rendre populaire l'histoire de Pie IX, le grand et regretté pontife. La principale difficulté était de parvenir à renfermer dans des bornes fort restreintes un sujet aux dimensions colossales. L'histoire de Pie IX ne saurait se dire en quelques mots, cependant le résumé qu'en a fait M. Tardivel donne une idée suffisamment exacte du caractère qui distingue cette vie et des événements qui ont marqué ce long et glorieux pontificat. On désirerait, seulement trouver des considérations plus étendues sur la nature et les effets de la fameuse convention du 15 septembre 1864, à laquelle l'auteur n'a consacré que quelques lignes. Ce qu'il en dit suppose le lecteur déjà suffisamment au courant de cette question. M. Tardivel n'épargne pas les ennemis de l'Eglise, et il flétrit en termes énergiques les intrigues et les trahisons qui ont eu pour résultat de livrer Rome à la révolution, et de faire la papauté prisonnière du roi de Piémont. Mais ce qu'il peint avec plus de bonheur, c'est la figure majestueuse et sereine de Pie IX ; c'est cette âme sainte et magnanime, ce cœur plein de tendresse et de générosité.

Outre la *Vie de Pie IX*, le livre contient aussi des détails sur les funérailles papales, et sur le conclave, et une courte notice biographique du successeur de Pie IX, sa Sainteté Léon XIII.

A L'INDEX.

Parmi les livres récemment condamnés par la Congrégation de l'Index, se trouvent *Les Evangiles*, par ERNEST RENAN, Paris, 1877.